

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 89 (2002)

Artikel: Sion, Sous-le-Scex (VS) I : ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz : Gräber und Bauten = Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen-Age de Sion, Sous-le-Scex
Autor: Antonini, Alessandra
Kapitel: Résultats des recherches sur le site funéraire du haut moyen-âge de Sion, Sous-le-Scex
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RÉSULTATS DES RECHERCHES SUR LE SITE FUNÉRAIRE DU HAUT MOYEN-ÂGE DE SION, SOUS-LE-SCEX

(Traduction François Wiblé)

HISTORIQUE DES RECHERCHES

DÉCOUVERTE DU SITE ET DÉROULEMENT DES FOUILLES

Au sud de la ville de Sion, le quartier de « Sous-le-Scex » offrait, jusqu'au début des années 1980, de larges espaces libres de constructions, en particulier au pied du rocher de Valère. Comme cette situation est propice à la présence de vestiges d'époque préhistorique, l'archéologue cantonal d'alors, François-Olivier Dubuis, chargea Alain Gallay, professeur de préhistoire au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, de l'examen des parcelles qui faisaient l'objet d'un projet de construction. Des sondages ouverts en avril 1984 révélèrent la présence non seulement de vestiges préhistoriques, mais également de murs d'époques plus récentes. Le Service des



Fig. a Vue aérienne du quartier de Sous-le-Scex, du sud-ouest, en 1988. Au centre, au pied du rocher de Valère, l'église funéraire ; à droite de l'immeuble, le terrain libre de construction où furent découverts les *memoriae*.

Monuments historiques et Recherches archéologiques confia à François Wiblé, alors responsable des fouilles de Martigny, la tâche de dégager les maçonneries ; dans le courant de l'année, on mit ainsi au jour le corps central d'une église funéraire, flanqué de trois absides et d'annexes, ainsi qu'une première série de tombes, fouillées sous la responsabilité de Mireille David, préhistorienne au Département d'Anthropologie de Genève. Devant l'importance de cette découverte, les autorités cantonales, après concertation avec les experts de la Confédération, chargèrent, dès le printemps 1985, le Bureau d'Archéologie et d'Analyses architecturales Hans-Jörg Lehner de la poursuite des recherches à l'intérieur du bâtiment et dans ses environs. Les vestiges se révélèrent être ceux d'une église funéraire, un type d'édifice religieux particulier du Haut Moyen-Age. Les travaux exécutés avec grande minutie permirent de reconnaître plusieurs phases de construction et de documenter quelque 550 inhumations de l'époque comprise entre le V^e et le VIII^e siècle. Les recherches s'étendirent jusqu'en 1992 ; le terrain fut ensuite rendu à la construction, à la condition expresse que les vestiges de l'église soient épargnés. Le projet immobilier se concrétisa en 1999. A l'occasion d'une campagne de fouilles complémentaire effectuée en 2000, à l'emplacement de l'immeuble projeté, c'est-à-dire au sud de l'église paléochrétienne, le bureau TERA, à Sion, sous la responsabilité d'Alessandra Antonini et d'Olivier Paccolat, put examiner des niveaux encore intacts de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age. Ces travaux permirent de déterminer la limite de l'extension de la nécropole du Haut Moyen-Age et d'analyser la dynamique sédimentaire de la Sionne à la fin de l'Antiquité. A la suite d'un concours d'architecture organisé au printemps 2001, le site de l'église funéraire sera aménagé et rendu accessible au public.

Parallèlement aux travaux archéologiques entrepris dans le secteur de l'église funéraire (le secteur ouest), un second projet immobilier amena la découverte, à quelque 100 mètres plus à l'est, d'autres vestiges de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age. En 1985, on mit au jour, au pied de la falaise, une aire funéraire comprenant deux *memoriae*, quelque 60 tombes et, un peu plus au sud, des foyers, des fosses en relation avec la fonte du plomb, une cabane semi-enterrée ainsi qu'un bâtiment d'époque romaine. Dans ce secteur est, les recherches furent achevées en 1987. Le garage souterrain qui y fut construit en 1996 ne permit la conservation, sous un remblai, que des deux *memoriae* situés au pied du rocher de Valère.

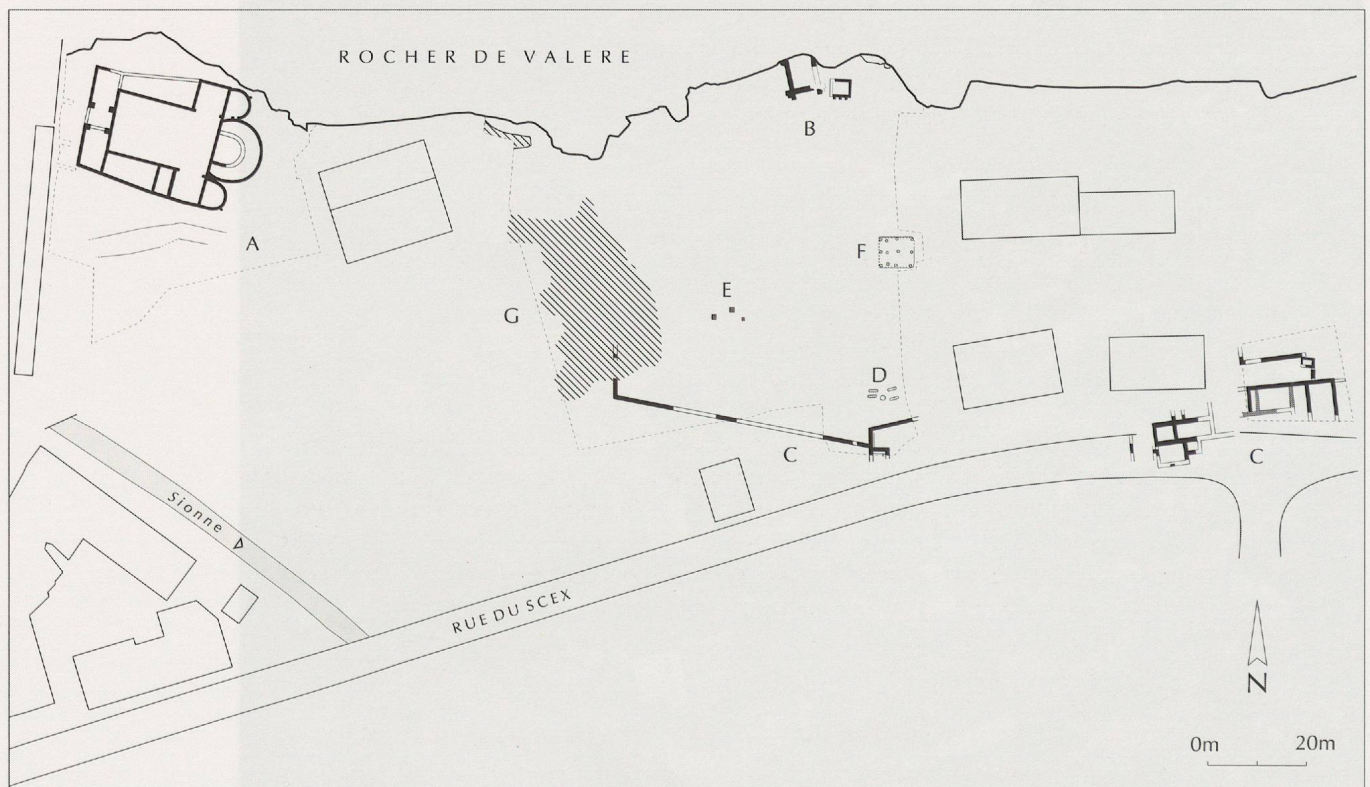


Fig. b Plan de situation des vestiges du Bas-Empire et du Haut Moyen-Âge dans le quartier de Sous-le-Scecx.
A: église funéraire ; B: *memoriae* ; C: vestiges de la *villa suburbana* ; D: fosses en relation avec la fonte de plomb ; E: foyers ; F: cabane semi-enterrée ; G: blocs de rocher [= Abb. 2]

En l'espace de neuf années, des niveaux de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age ont été fouillés sur une surface de quelque 6'300 m², presque sans lacune. Ce fut une chance exceptionnelle que de pouvoir étudier non seulement les différentes constructions, mais aussi leur environnement ! Il faut cependant préciser que, pendant cette longue période, les recherches archéologiques n'ont été menées sur ce site que pendant le semestre estival, parfois dans des conditions météorologiques pénibles. De plus, la fouille des nombreuses sépultures fut particulièrement fastidieuse.

A maintes reprises, la méthode de fouille à suivre provoqua des discussions serrées : devait-on détruire les niveaux les plus récents pour aller inspecter de plus anciens ? Toutes les tombes devaient-elles être ouvertes ? L'archéologue cantonal d'alors, F.-O. Dubuis ainsi que les experts fédéraux Hans-Rudolf Sennhauser et Charles Bonnet optèrent pour un examen le plus exhaustif possible de l'église funéraire. Cette option se fondait sur deux considérations : en enlevant le sol supérieur de l'église, on était assuré de pouvoir examiner un grand nombre de vestiges plus anciens, ainsi qu'en témoignaient clairement les irrégularités du sol. Comme cela fut démontré plus tard, il s'agissait de sépultures. Leur nombre, leur position et leur typologie étaient déterminants pour l'interprétation du bâtiment comme espace funéraire couvert. Par ailleurs, l'avenir du site était alors incertain : aussi longtemps que la Ville et le Canton n'avaient pas décidé l'acquisition du terrain, ce dernier était réputé constructible.

ELABORATION

Après l'achèvement des fouilles, les travaux d'élaboration furent aussitôt entrepris. Leur financement fut assuré par l'Office des Recherches archéologiques et le Fonds national suisse de la Recherche scientifique. Mon mandat fut d'étudier les vestiges découverts dans le contexte de l'église funéraire et dans celui des deux *memoriae*. En premier lieu, il s'agissait d'analyser l'architecture des bâtiments, en second la chronologie et le regroupement des tombes. Arno Rettner se chargea de l'étude du mobilier archéologique, à l'exception de la céramique. L'analyse anthropologique fut menée par le Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, sous la direction du regretté Christian Simon ; la rédaction de son rapport pour la publication a été reprise par Suzanne Eades.

Pour les questions d'informatique, j'ai pu bénéficier de l'aide d'Archeotech SA à Épalinges. La détermination des bois et les analyses C¹⁴ ont été confiées au Laboratoire romand de Dendrochronologie de Moudon, à Archeolabs à Saint-Bonnet-de-Chavagne ainsi qu'à l'Institut de Géographie de l'Université de Zurich (GIUZ) et à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (Hönggerberg).

L'HISTOIRE DU SITE, DE LA PRÉHISTOIRE À NOS JOURS

Parallèlement à la fouille des niveaux historiques, des recherches sur les niveaux pré- et protohistoriques furent menées dans un premier temps par des collaborateurs du Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, sous la direction du professeur A. Gallay (1985-1991), et, par la suite, par l'entreprise ARIA, S.A. à Sion (1994-1995 et 2000-2001). Des horizons du Néolithique Ancien (5200-4700 avant J.-C.) furent repérés à huit mètres sous l'église funéraire et un mètre plus haut, environ, plusieurs niveaux du Néolithique Moyen au Bronze Ancien, auxquels des sépultures ont pu être rattachées. Ces niveaux étaient recouverts d'une couche d'environ trois mètres d'alluvions de la Sionne, puis de couches limoneuses avec des horizons culturels du Bronze Final et de La Tène. Alors que les couches les plus anciennes ne sont connues que par un sondage étroit, les vestiges les plus récents, appartenant à une nécropole de 25 tombes, ont pu être examinés sur une plus grande surface.

Des traces d'une occupation de l'époque romaine étaient présentes sur toute l'aire analysée. Dans le secteur ouest, près du rocher, un mur de terrasse en pierres sèches (II^e siècle après J.-C. ?) se prolongeait au-delà de la limite ouest de la parcelle. Au sud, une large tranchée d'axe ouest-est témoigne vraisemblablement de l'existence d'un fossé aménagé artificiellement pour dévier un cours d'eau. Des dalles d'époque romaine ont été réutilisées comme éléments de coffres de sépultures de l'église funéraire : quatre avaient appartenu au bassin d'une fontaine monumentale, trois autres



Fig. c Gravure représentant la ville de Sion, parue dans la *Topographia Germaniae* de Matthieu Mérian [= fig. 3]

étaient d'imposantes stèles funéraires de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère ; on notera aussi un fragment d'une plus petite épitaphe, du III^e ou plutôt du IV^e siècle après J.-C.

Dans le secteur oriental, tout au sud, on a mis au jour des fondations de murs qui devaient appartenir à une *villa suburbana* du I^{er} au IV^e siècles de notre ère, dont des vestiges avaient déjà été découverts plus à l'est en 1957. Au nord de ces murs, trois foyers, des fosses en relation avec la fonte du plomb ainsi qu'une cabane semi-enterrée témoignaient d'activités artisanales dans le secteur. Le remplissage de cette cabane contenait un abondant mobilier archéologique du milieu du V^e siècle après J.-C. Peut-être dès la fin du IV^e siècle de notre ère, mais en tout cas depuis le début du V^e et jusqu'au VII^e siècle des tombes furent installées au pied du rocher en surplomb. Au centre de cette nécropole se trouvaient deux *memoriae*. A la fin du VII^e ou au VIII^e siècle, le plus grand de ces bâtiments funéraires fut réutilisé, mais pas dans sa fonction originale : les sépultures furent remblayées et, au-dessus, on installa des foyers.

A quelque 100 m à l'ouest de ces *memoriae*, on construisit, au V^e siècle de notre ère, une église funéraire. La salle rectangulaire, qui forme le cœur de cet édifice, a vraisemblablement été agrandie au cours de ce même siècle par l'adjonction des premières annexes orientales, puis, vers la fin

du VI^e siècle, par d'autres annexes à l'ouest. Le volume des différentes parties de l'édifice, leur symbolique et le grand nombre de sépultures, réparties aussi bien à l'intérieur qu'aux alentours du bâtiment, témoignent de l'importance exceptionnelle de ce monument funéraire. Au VII^e siècle, sa fonction primaire semble évoluer ; le nombre de nouvelles tombes décline manifestement. Vers 700, le bâtiment est rénové pour la dernière fois à grands frais et adapté à de nouvelles fonctions. Au cours du IX^e ou au X^e siècle, déjà, l'église est probablement abandonnée ; après une inondation, elle ne fut plus remise en état. On réutilise certes encore le petit local voûté au sud pendant un certain temps (on y aménage deux foyers), puis les maçonneries sont arasées et exploitées.

Entre l'époque de sa disparition et le mois d'avril 1984, l'église funéraire de Sous-le-Scex avait totalement disparu de la mémoire sédunoise. On n'en conservait pas le moindre souvenir, que ce soit dans la documentation d'archives ou dans la toponymie. Quelques documents, de précision inégale, permettent cependant de connaître ponctuellement, pendant ces dix siècles, le sort du terrain où se trouvaient enfouis ses vestiges. A partir de 1213, il est question de vignes et de vergers sur les terres au pied de la colline de Valère. Le 21 novembre 1380, l'évêque de Sion accorde aux bourgeois de Sion des terrains incultes pour y établir un nouveau cours de la Sionne. Ce cours devait être assez proche de l'actuel.

Le dessin de Hans Ludolff, gravé par Mérian, qui représente la ville et ses environs immédiats vers 1640, montre bien un verger à l'endroit qui nous occupe ; il en va de même du dessin anonyme à la plume daté des années 1780-1785, conservé à l'Hôtel de Ville. Le plan topographique de Sion dressé en 1840 n'indique pas la nature de la parcelle sur laquelle était implantée l'église funéraire. Par contre, il montre bien, une centaine de mètres plus à l'est, les blocs issus d'un éboulement de la falaise, retrouvés lors des fouilles de 1986. Probablement recouverts de terre en 1859, ces blocs ont aujourd'hui disparu.

Au XX^e siècle, le terrain qui recelait les vestiges de l'église funéraire a servi durant quelques années de pré de foire pour le bétail, après que la Planta fut devenue une place de parc pour automobiles.

L'ÉGLISE FUNÉRAIRE

LE BÂTIMENT

L'histoire de l'église funéraire peut être subdivisée en trois étapes principales. La première comprend la construction du corps central rectangulaire et de ses premières annexes du côté est : la grande annexe orientale bipartite, les ailes méridionale et septentrionale et l'abside nord. La deuxième étape correspond à son agrandissement, par la construction des annexes ouest et sud (probablement aussi d'une annexe au nord), ainsi que de l'abside sud. Des transformations à l'intérieur du bâtiment, signe d'un changement de fonction, caractérisent la troisième étape.

LA SALLE RECTANGULAIRE ET LES ANNEXES ORIENTALES

Le grand corps central rectangulaire est la partie la plus ancienne du monument. Il s'agit d'un grand espace libre de soutiens intermédiaires, couvert dès l'origine. A l'ouest, dans l'axe de l'édifice, le sommet d'une fenêtre en plein cintre, repérée dans un pan effondré de son mur, se situait à environ 6 m 70 au-dessus du sol extérieur. Ceci nous permet de restituer une hauteur de plus de 10 m au faite du bâtiment. Dans ce même mur ouest s'ouvrait une entrée monumentale. Le seuil mis au jour appartient cependant à une transformation de cet accès ; à l'origine, il se trouvait à une altitude nettement supérieure. Le long du mur ouest, un secteur libre de tombes pourrait en outre indiquer que, dans un premier temps, des accès latéraux menaient à l'intérieur de l'édifice.

Dans un deuxième temps, des annexes furent rajoutées à ce corps central : selon toute vraisemblance, on a d'abord construit, contre le petit côté oriental du corps central, la grande annexe en arc de cercle outrepassé, puis les deux ailes méridionale et septentrionale, presque carrées et enfin l'abside nord. De par sa forme, sa subdivision en deux parties et sa fonction, la grande annexe orientale est certainement le plus intéressant de ces locaux. D'épaisses fondations délimitaient une annexe absidiale allongée et formaient par la même occasion la paroi intérieure d'un large couloir.



Fig. d L'église funéraire à la fin de la cinquième campagne de fouilles (1988)

Cette abside était probablement en communication directe avec le corps central. Le couloir circulaire n'était par contre accessible que de l'extérieur : à ses extrémités nord et sud était aménagée une porte étroite, flanquée, du côté extérieur, d'un étroit pilier engagé. Le niveau d'utilisation de l'abside se situait à la même altitude que celui du corps central. En revanche, dans le couloir, le sol s'abaissait d'ouest en est, parallèlement au niveau du terrain alentour ; dans l'axe du monument, il se situait donc à une altitude notablement inférieure à celle de l'abside.

Des sépultures ont été aménagées aussi bien dans l'abside que dans le couloir. Cependant on relève une différence en ce qui concerne le sexe et l'âge des défunts : seuls des hommes adultes furent ensevelis dans l'abside, alors que l'on a aussi enterré des femmes et des enfants dans le couloir. L'analyse archéologique n'a pas permis de déterminer si l'abside et le couloir s'étaient succédé dans le temps ou s'ils étaient contemporains. Des différences dans le plan et dans les maçonneries, de même que l'évolution générale de l'édifice, formé d'un corps central initial auquel furent rajoutées des annexes à plusieurs reprises, parlent en faveur de la première hypothèse. En revanche, la ressemblance entre l'appareil du mur extérieur du couloir et celui des murs du corps central et des ailes, d'une part, ainsi que la composition du mortier du mur intérieur, identique à celle de l'enduit du revêtement intérieur du couloir, peut-être de son plafond (voir ci-dessous), d'autre part, plaident en faveur de la contemporanéité des deux structures.

Pour faire, en quelque sorte, contrepoids à l'importance de la grande annexe orientale, on aménagea dans la façade ouest une entrée monumentale qui, du côté extérieur, était flanquée de deux contreforts massifs. L'axe longitudinal du corps central primitif détermina dès lors l'axe de symétrie de l'ensemble de l'édifice. Cela se manifeste clairement dans la disposition des ailes méridionale et septentrionale ainsi que dans les sarcophages qui y ont été déposés. De même, la nouvelle entrée occidentale a apparemment influencé la disposition des tombes à l'extérieur de l'édifice : alors que les plus anciennes présentent une orientation ouest-est, l'alignement nettement « oblique » des plus récentes semble conditionné par la présence de ce nouvel accès.

Les deux ailes quadrangulaires se singularisent par leur disposition symétrique de part et d'autre du corps central. Leur plan et leurs matériaux de construction identiques montrent que ces annexes sont contemporaines. Les nombreuses sépultures qu'elles contiennent indiquent qu'il s'agit de deux chapelles funéraires et non pas d'un transept. On remarquera les deux cuves de sarcophage, placées, dans le secteur oriental des deux ailes, à proximité immédiate du corps central, soulignant, par leur position, la symétrie des locaux. Ces deux sarcophages, d'un type jusqu'à présent inconnu à Sion, ont assurément accueilli les corps de personnages importants.

L'abside nord fut édiflée dans l'angle formé par l'aile septentrionale et la grande annexe orientale. Comme pour cette dernière, on adopta un plan en trois-quarts de cercle. Cette abside était accessible depuis le sud, par l'ancienne entrée extérieure du couloir. A l'intérieur, les tombes possédaient une orientation nord-sud, à une exception près. Cette disposition inhabituelle s'explique vraisemblablement par la position de l'accès. A l'origine, il ne devait pas y avoir de passage entre l'abside et l'aile septentrionale.

Les parements intérieurs des murs appartenant à cette première grande étape de construction étaient revêtus d'un enduit blanc, aussi lisse que de la porcelaine. Des fragments d'un autre enduit, présentant la même surface, mais appliqué contre une armature de baguettes en bois, devaient appartenir au revêtement du plafond. La surface de l'enduit était blanche pour l'essentiel ; les arêtes des angles étaient peintes en rouge. Le couloir de la grande annexe orientale et l'abside nord, ont livré des fragments aux couleurs vives : noir, bleu, rouge et ocre jaune. Ceux du couloir ont permis de reconstituer le décor d'une frise : sur un fond noir, un rameau très stylisé à fleurs ou à pierres précieuses est entouré de pampres de vigne. Ce décor peint souligne le statut particulièrement élevé que devait posséder la grande annexe orientale, en comparaison des autres espaces funérai-

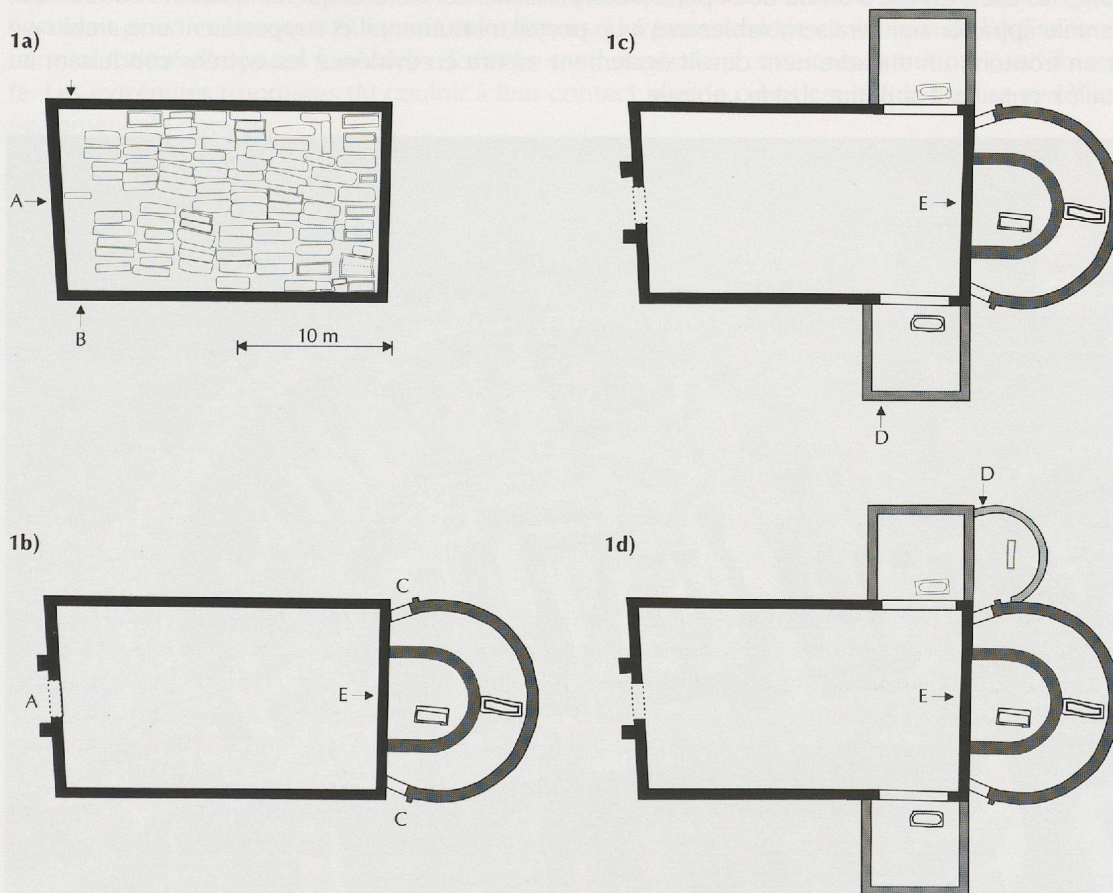


Fig. e L'église funéraire et ses annexes orientales : succession des phases de construction avec indication de la sépulture principale de chaque annexe.

A : entrée ouest, aménagée au plus tard lors de la construction des contreforts ; B : emplacement probable d'anciennes entrées ; C : accès au couloir de l'annexe orientale ; D : emplacement probable d'une porte s'ouvrant sur l'extérieur ; E : emplacement probable d'un accès à l'abside funéraire [= Abb. 68]

res. Malgré leur état lacunaire, ces peintures sont de première importance, notamment du fait que les exemples de décors peints de salles funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age sont rares dans nos contrées. Les fragments de Sous-le-Scecx, par l'extrême finesse de leurs motifs, sont plus proches de la peinture décorative de la *memoria* des martyrs de Xanten, en Allemagne (datée des années 390) que de celle, beaucoup plus riche en éléments décoratifs et figuratifs, du caveau funéraire situé sous l'église St-Etienne de Coire, d'une dizaine d'années plus récente.

Le bâtiment central primitif évolua au gré des ajouts d'espaces funéraires et devint un monument funéraire complexe, d'un volume imposant et aux aménagements intérieurs de qualité. Son sol fut pourvu de tombes, sur la quasi-totalité de sa surface. Ce lieu dévolu au culte des morts possédait-il des installations particulières destinées à l'exercice de cérémonies liturgiques ? Dans le couloir de la grande annexe orientale, il y avait, contre le parement extérieur de la petite abside, dans le grand axe de l'édifice, un socle maçonné quadrangulaire, d'environ un mètre de côtés. Ses faces latérales étaient recouvertes d'un enduit blanc, tandis que sa face principale était pourvue d'un *antependium* probablement en pierre, dont le négatif était apparent dans le mortier du sol. Ce dé maçonné reposait au-dessus du chevet d'une tombe et appartenait à son marquage au sol. On ignore la fonction d'un tel aménagement.

Reconstitution

Le corps central qui, dans un premier temps, était libre de tous côtés et recouvert d'une toiture en bâtière, conditionnait l'apparence du bâtiment. Son faite devait se trouver à plus de 10 m de hauteur, d'après le niveau de la fenêtre repérée dans sa façade ouest. Les annexes construites dans un second temps devaient être moins élevées : les absides avaient assurément un toit en forme de cône, les ailes, un toit à un ou deux pan(s). Les puissants contreforts qui flanquaient l'entrée occidentale appartenaient vraisemblablement à un portail monumental et supportaient une architrave et un fronton ; un encadrement devait également mettre en évidence les entrées conduisant au couloir entourant la petite abside centrale.



Fig. f La grande annexe orientale

La reconstitution de la grande annexe orientale bipartite est plus problématique. Comment se présentait la subdivision ? S'agissait-il d'une paroi pleine isolant deux espaces indépendants ou de la subdivision d'un grand espace, par un muret peu élevé ou par des piliers ? Les fondations qui supportaient cette subdivision étaient assez larges (80-90 cm) et assez profondément ancrées dans le terrain (50 cm) pour soutenir un mur plein. D'autre part, le mur extérieur de la grande annexe était trop massif pour n'avoir été conçu que pour un couloir peu élevé : ses fondations étaient larges de 115 cm et son élévation de 70 cm. On doit plutôt admettre que ce mur devait supporter la charge d'un toit couvrant toute l'annexe, sans pour autant que la division intérieure soit visible de l'extérieur. En tant qu'espace funéraire, l'abside ne devait pas nécessairement recevoir un éclairage direct ; la largeur de son mur nous autorise à penser qu'elle était surmontée, à l'intérieur, d'une voûte en berceau et pourvue de niches, deux éléments que l'on rencontre fréquemment dans des monuments funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age : on peut citer des exemples à Coire (St-Etienne) et à Genève (St-Gervais). Les niches pariétales y sont interprétées comme abris pour luminaires ou comme réceptacles à reliques, fonction que d'hypothétiques niches pourraient également avoir eue à Sous-le-Scex.

Bien que cette hypothèse de reconstitution de la grande annexe orientale me semble la plus vraisemblable, elle n'est pas impérative : on peut envisager d'autres solutions. Un banc maçonné pour les prêtres, éventuellement précédé d'une marche, pourrait avoir été installé sur les fondations du mur intérieur. L'absence d'estrade, d'autel ou de tombe-reliquaire, de même que la largeur du couloir et sa séparation d'avec le corps central du bâtiment parlent cependant en défaveur de cette deuxième reconstitution. On pourrait aussi évoquer une troisième hypothèse : celle d'un socle maçonné supportant des colonnes et/ou un chancel. De tels aménagements ne sont pas rares dans les églises funéraires paléochrétiennes : ils servent à délimiter un tombeau ou un groupe de sépultures privilégiées, sous la forme d'un baldaquin, notamment. A Sion, la présence d'une sorte de *ciborium* entourant l'abside signalerait la vénération particulière que l'on avait pour les hommes qui y ont été enterrés. L'organisation de ce secteur de l'église funéraire, constitué d'espaces funéraires distincts, rend cependant cette reconstitution insatisfaisante. Les extrémités tronquées du couloir à leur contact avec le corps central de l'église semblent également s'y opposer.

Datation

Le mobilier archéologique et les datations C¹⁴ des sépultures mises au jour dans le corps central du bâtiment et dans les plus anciennes annexes montrent qu'on a procédé ici à des ensevelissements aux V^e et VI^e siècles. La ressemblance entre les différentes maçonneries, notamment en ce qui concerne le mortier et les pierres employées, de même que l'homogénéité de l'enduit intérieur des différents locaux témoignent d'un agrandissement rapide de l'église funéraire. L'évolution du cimetière, qui s'organise autour du bâtiment dans le courant du V^e et au début du VI^e siècles, tout en respectant les annexes, confirme l'impression que le corps central a été érigé dans la première moitié du V^e siècle et agrandi déjà au cours de ce siècle avec la construction de la grande annexe orientale, des ailes et de l'abside nord.

Le plan rectangulaire du corps central de l'église correspond à un type habituel de sanctuaire chrétien du V^e siècle, attesté non seulement dans la région, mais dans un environnement beaucoup plus large. Cependant, avec la construction de la grande annexe orientale, le bâtiment de Sous-le-Scex devient un édifice exceptionnel. Si l'on ne considère que ses deux absides imbriquées, on constate que de nombreuses annexes funéraires de cette époque présentent un plan similaire : signalons, par exemple, l'abside allongée à Saint-Prex (VD) ou l'abside outrepassée de l'église St-Théodule à Sion. La combinaison des deux éléments est, par contre, exceptionnelle et jusqu'à présent sans parallèle connu. Il y a ici fusion de deux concepts architecturaux : celui d'une annexe absidiale et celui d'un mausolée circulaire indépendant, entouré d'un couloir. Le choix de la forme est sans équivoque : les tombeaux de plan circulaire se réfèrent clairement aux mausolées des membres de la famille impériale de l'Antiquité tardive. Les tombes aménagées dans l'abside funéraire centrale de Sous-le-Scex étaient certainement des sépultures particulièrement privilégiées.

Par l'ajout des ailes méridionale et septentrionale, le bâtiment de Sous-le-Scex acquiert un plan très répandu parmi les édifices religieux au Haut Moyen-Age (V^e et VI^e siècles) en Suisse occidentale.

Cette évolution architecturale témoigne de l'intention de donner au bâtiment funéraire l'apparence d'une église consacrée.

L'abside nord se réfère clairement à la forme architecturale de la grande annexe orientale plus ancienne. En regard du développement symétrique des adjonctions antérieures, la présence d'une annexe d'un seul côté pourrait étonner. On notera cependant que de telles asymétries apparaissent fréquemment dans des édifices sacrés où le culte des morts tient un rôle prépondérant et qui ont été agrandis au gré des besoins.

La particularité de l'église funéraire de Sous-le-Scex ne réside pas seulement dans la variété de ses formes, mais aussi dans sa grandeur. En effet, par ses dimensions, elle se rapproche de deux sanctuaires majeurs de la Genève paléochrétienne, la cathédrale nord et l'église funéraire de St-Gervais. Les sanctuaires du Haut Moyen-Age découverts à ce jour en Valais sont notablement plus petits. Même à Martigny, capitale de la province et siège de l'évêché, la cathédrale double édiflée au V^e siècle n'est pas aussi étendue. De même, le plan de l'église funéraire dégagée à Sion sous l'église St-Théodule est tributaire des murs d'un établissement thermal romain. L'église funéraire mise au jour à Sous-le-Scex témoigne d'une tout autre intention : il s'agit là d'une construction nouvelle dans laquelle transparaît la volonté d'une communauté chrétienne bien établie.

LE BÂTIMENT ET SES ANNEXES OCCIDENTALES

Dans une deuxième étape, l'église de Sous-le-Scex fut agrandie par l'adjonction d'autres locaux. On érigea en même temps l'annexe tripartite ouest et l'annexe sud, attenante à l'aile méridionale. L'abside sud, bâtie avec un mortier identique, appartient certainement à la même phase de construction. Dans cet agrandissement, caractérisé par une exécution des travaux d'un seul jet et non plus, comme auparavant, par une suite de plusieurs phases constructives, transparaît clairement la volonté de donner à l'édifice une apparence normalisée. Bien qu'aucun vestige ne permette de confirmer cette hypothèse, nous sommes donc amenés à reconstituer, au nord du corps central, une autre annexe fermant l'espace entre l'annexe ouest et l'aile. La symétrie par rapport au grand axe n'a cependant pas été scrupuleusement respectée. Ainsi, le plan de la nouvelle abside sud n'est pas le même que celui de l'abside nord plus ancienne. Construite en demi-cercle, elle s'ouvrait à l'ouest et était certainement reliée à l'aile méridionale adjacente par un arc.

Après l'agrandissement, on continua de pénétrer dans l'édifice depuis l'ouest : l'espace central de l'annexe ouest forma alors une sorte de narthex. De là on accédait au corps central de l'église par l'ancienne entrée monumentale ou bien, latéralement, aux salles rectangulaires situées aux deux extrémités de l'annexe, au travers de larges ouvertures. L'annexe sud était vraisemblablement accessible de l'ouest à moins qu'elle n'ait été ouverte directement sur l'extérieur. Les sépultures très rapprochées de l'annexe ouest et, dans une moindre mesure, celles de l'abside sud montrent que le culte des morts continuait à être la fonction principale de l'édifice. Ces tombes semblent

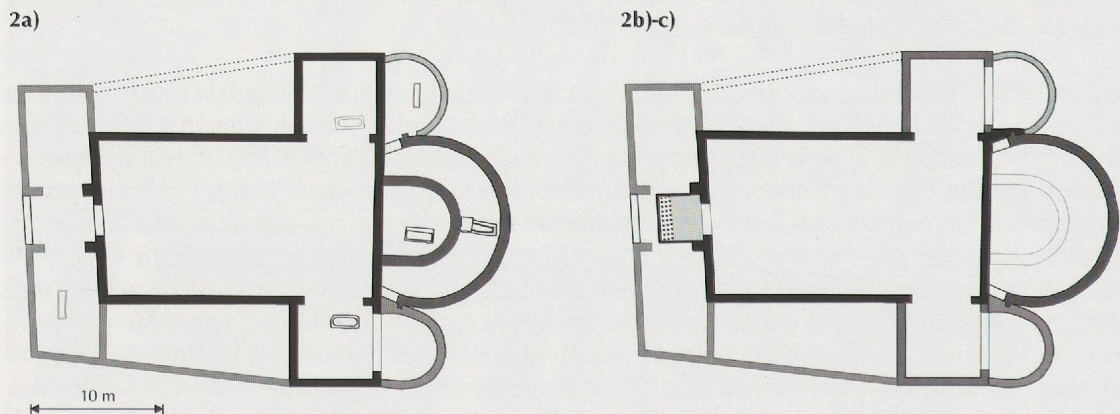


Fig. g L'église funéraire et ses annexes occidentales, avant [phase 2a), à partir du milieu du VI^e s.] et après l'incendie [phases 2b)-c), vers la fin du VI^e s.]. Après cet événement, le mur intérieur de l'abside centrale semble subsister dans un premier temps (phase 2b) [= Abb. 73]

confirmer la théorie selon laquelle l'agrandissement d'une église funéraire par l'adjonction d'annexes ou de portiques répondait à la nécessité d'obtenir de nouveaux espaces funéraires couverts. Cette explication est cependant moins convaincante pour ce qui est de l'annexe sud et l'hypothétique annexe nord : une seule sépulture y fut aménagée.

Interprétation et datation

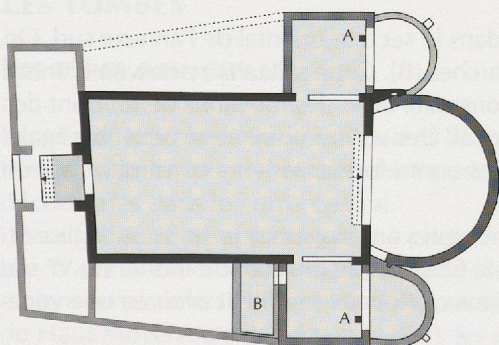
L'abside sud était vraisemblablement recouverte d'un toit de forme conique ; le sol du local se situait à la même altitude que celui de l'aile méridionale. Des toits à un pan devaient protéger l'annexe ouest et les annexes nord et sud. Ils se trouvaient certainement à un niveau inférieur à celui du corps central et des ailes. Le sol de ces annexes, en légère pente du nord au sud et d'ouest en est, semble avoir correspondu au terrain ambiant. En général, les annexes entourant un bâtiment principal sans liaison directe avec ce dernier et formant des sortes de corridors souvent subdivisés, sont considérées comme des portiques. Cette interprétation pourrait être aussi valable pour Sous-le-Scex. Un petit chapiteau et un tailloir jointif, découverts dans la démolition du mur de façade méridional, proviennent peut-être d'une fenêtre géminée ou bien d'une arcade à plusieurs travées.

L'agrandissement de l'église funéraire eut lieu alors que le cimetière, à l'ouest et au sud de l'édifice primitif, s'était déjà considérablement développé. Les nouvelles fondations ont perturbé des tombes que leur mobilier funéraire permet de dater de la première moitié ou du milieu du VI^e siècle. Cette étape est donc postérieure au milieu de ce siècle. L'adjonction d'annexes sur un ou plusieurs coté(s) d'un bâtiment allongé est une évolution que l'on observe déjà au V^e, mais plus particulièrement aux VI^e et VII^e siècles. Le besoin en nouveaux espaces funéraires couverts ne constitue cependant qu'un des aspects conduisant à la généralisation de ce phénomène. Dans le cas de l'église funéraire de Sous-le-Scex, les aspects formels semblent également avoir joué un rôle.

L'INCENDIE ET LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT

Vers la fin du VI^e siècle, l'intérieur de l'église funéraire devait présenter une image de désordre indescriptible : les sépultures étaient alignées les unes à côté des autres presque sans espace intermédiaire, les tombes à dalles provoquaient des surélévations du sol tandis que les inhumations en pleine terre et les cercueils en bois étaient à l'origine d'affaissements. C'est alors qu'un incendie se déclara, qui embrasa peut-être l'ensemble de l'église funéraire ; des traces de rubéfaction sur des sols, notamment, en étaient conservées dans le corps central, dans le couloir de la grande annexe orientale et dans l'abside nord. Au milieu du corps central, l'incendie se propagea également à des sarcophages en tronc d'arbre, dont le couvercle devait émerger du sol, tandis que dans le couloir de la grande annexe orientale, les cadres en poutres de bois du marquage au sol de deux sépultures furent calcinés.

3a)



3b)

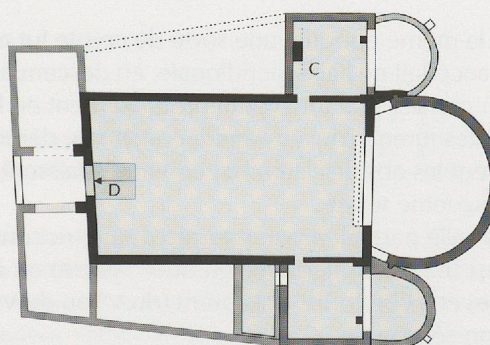


Fig. h L'église funéraire après la pose des sols en mortier, vers 700 (phase 3a) et après la transformation de l'entrée occidentale (phase 3b) [= Abb. 76]

La réfection du bâtiment occasionna un changement notable des niveaux d'utilisation. Dans le corps central, le sol, qui présentait une légère déclivité d'ouest en est, fut aplani : du côté est, le terrain fut légèrement remblayé alors qu'à l'ouest, on l'abaissa jusqu'au niveau inférieur des fondations. En conséquence, le seuil de l'entrée ainsi que le sol de la moitié orientale du local contigu durent être abaissés. Le petit narthex possédait ainsi un sol à deux niveaux distincts, que devaient relier quelques marches. Quant au sol de l'abside nord, il fut surélevé. C'est à cette époque au plus tard que cet espace fut relié à l'aile septentrionale adjacente : après cette transformation, les tombes furent disposées dans un axe ouest-est. Le sol de la grande annexe orientale fut également surélevé. Dans un premier temps, on conserva la subdivision de l'espace, comme le montrent la disposition et le niveau des sépultures ainsi que la différenciation de sexe et d'âge des inhumés.

Les remblais utilisés pour le rehaussement du sol ainsi que pour le comblement d'un grand nombre de tombes contenaient des matériaux de démolition, notamment des fragments d'enduit dont la face postérieure présente des négatifs d'une armature de baguettes en bois. Suite à cet incendie, l'ancien plafond a donc apparemment été remplacé. Dans le corps central et les ailes, un nouveau revêtement, de plafond probablement, semble avoir été plaqué contre des bardeaux en bois ; des fragments d'un tel dispositif ont en effet été retrouvés dans la couche de démolition la plus récente qui recouvrait ces lieux.

L'incendie a apparemment éclaté après la construction de l'annexe ouest, car cette dernière a également été affectée par ces transformations, que l'on peut vraisemblablement dater vers la fin du VI^e siècle. Quelque temps après, mais encore dans le courant du VII^e siècle, d'après la typologie des tombes, la séparation intérieure de la grande annexe orientale fut démolie pour créer une vaste abside centrale que l'on relia à la nef par un arc triomphal.

LES TRANSFORMATIONS ULTÉRIEURES

Une nouvelle transformation de l'église funéraire amena la pose de sols en mortier. Dans le corps central, dans les ailes et dans l'abside sud, ce revêtement était encore en grande partie conservé lors de la découverte de l'église. Dans l'abside nord, en revanche, il avait complètement disparu : il n'en restait que quelques fragments dans le remplissage d'une sépulture. Dans les espaces mentionnés ci-dessus, la surface du sol se situait au même niveau. Des chancels maçonnés séparaient les ailes du corps central et fermaient probablement les absides latérales. Dans l'abside centrale, le niveau du sol était surélevé par rapport à celui de la nef. Nous supposons l'existence d'un escalier de trois marches situé devant l'arc triomphal, au-dessus de trois tombes d'axe nord-sud. Même pour cette dernière phase d'utilisation, aucun indice ne permet d'affirmer la présence d'un maître-autel. En revanche, dans chaque aile, le négatif de forme carrée imprimé dans la chape du sol pourrait avoir été celui de la base d'une colonne supportant une petite table d'autel (A).

Les sols en mortier ne se différenciaient guère d'un local à l'autre ; on les a certainement établis à la même époque. D'après l'évolution générale de l'édifice, c'était très probablement vers 700. Dans l'aile septentrionale, une ancienne tombe (118) fut réutilisée après la pose du sol en mortier. La boucle de ceinture portée par le dernier occupant date de la première moitié du VIII^e siècle.

À la même époque, une sorte de crypte fut aménagée dans le secteur oriental de l'annexe sud. On y accédait de l'aile méridionale, en descendant deux marches (B). Cette salle était pourvue d'un sol en mortier et d'une voûte probablement en berceau, construite avec des moellons de tuf dont des restes furent trouvés dans la couche de démolition du local. Des voûtes couvraient peut-être également les absides latérales, comme le laissent supposer les contreforts extérieurs construits dans un deuxième temps.

La salle partiellement enterrée peut être comparée aux cryptes aménagées à Lyon, sous l'église St-Just (bâtiment II, du milieu du V^e siècle) ou à Genève, St-Gervais (de la seconde moitié du V^e siècle) et à Grenoble, St-Laurent (du V^e ou du VI^e siècle). Tous ces locaux semblent avoir eu une vocation sépulcrale.

L'aménagement de cette crypte dans l'annexe sud et la pose des sols en mortier sont les dernières interventions que l'on peut mettre en relation avec une restauration de l'ensemble de l'ancienne église funéraire. Les sols en mortier témoignent d'une rénovation très soignée de l'édifice et indiquent que l'on ne comptait pas y aménager encore de nombreuses sépultures.

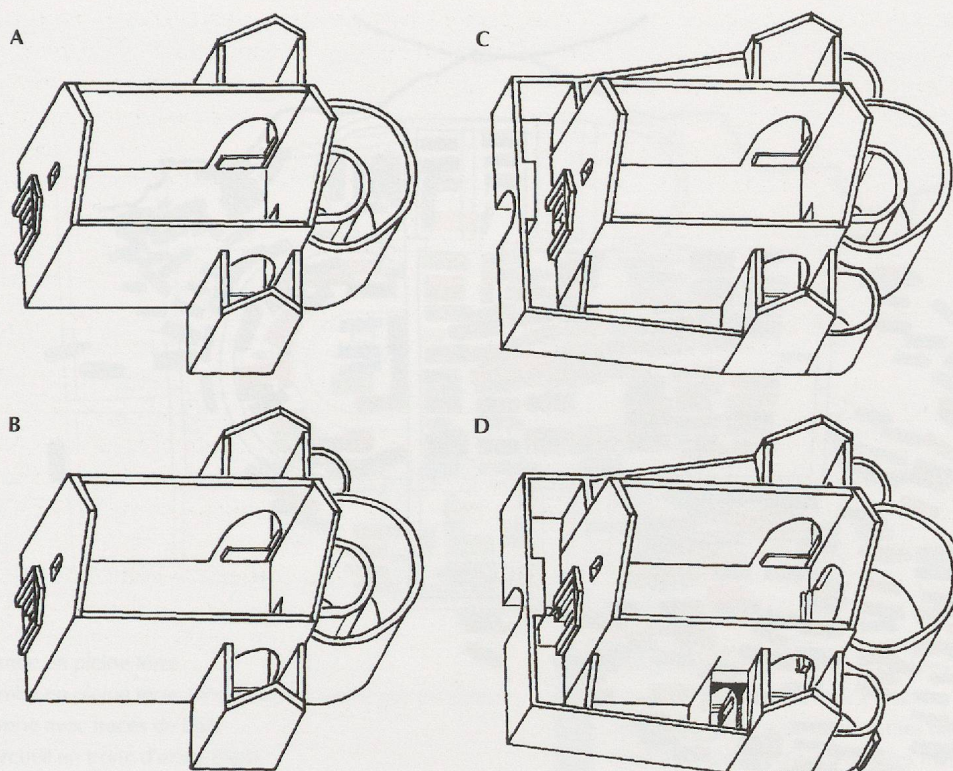


Fig. 1 Essai de reconstitution en trois dimensions des états successifs de l'église. A et B : après la construction des annexes orientales (V^e siècle) ; C : après la construction des annexes ouest, sud et nord (?) (après le milieu du VI^e siècle) ; D : après la pose des sols en mortier (vers 700 après J.-C.) [= Abb. 69]

L'ensevelissement à l'intérieur de l'église devint au VIII^e siècle un privilège réservé probablement à un très petit nombre de dignitaires et aux membres du clergé.

Par la suite, le bâtiment ne subit que des transformations ponctuelles. Dans l'annexe ouest, les niveaux du sol du petit narthex furent unifiés et la volée d'escalier décalée à l'intérieur de la nef (D). Dans l'aile nord, on installa, le long du mur ouest, un large empierrement parementé qui pourrait avoir servi de support à des armoires (C). Ces aménagements sont caractérisés par l'emploi d'un mortier argileux jaunâtre. Grâce au mobilier funéraire d'une tombe, ils peuvent être datés de la première moitié du VIII^e siècle.

L'église fut utilisée en tout cas jusqu'au IX^e siècle, si l'on en croit la datation C¹⁴ d'une des tombes les plus récentes. L'édifice était déjà abandonné lorsqu'une inondation de la Sionne recouvrit les sols d'une couche de limon. Par la suite, un artisan a apparemment installé des foyers dans la crypte voûtée de l'annexe sud, avant que les murs de l'église ne soient rasés et les pierres réutilisées.

LES TOMBES

LES TYPES PRINCIPAUX

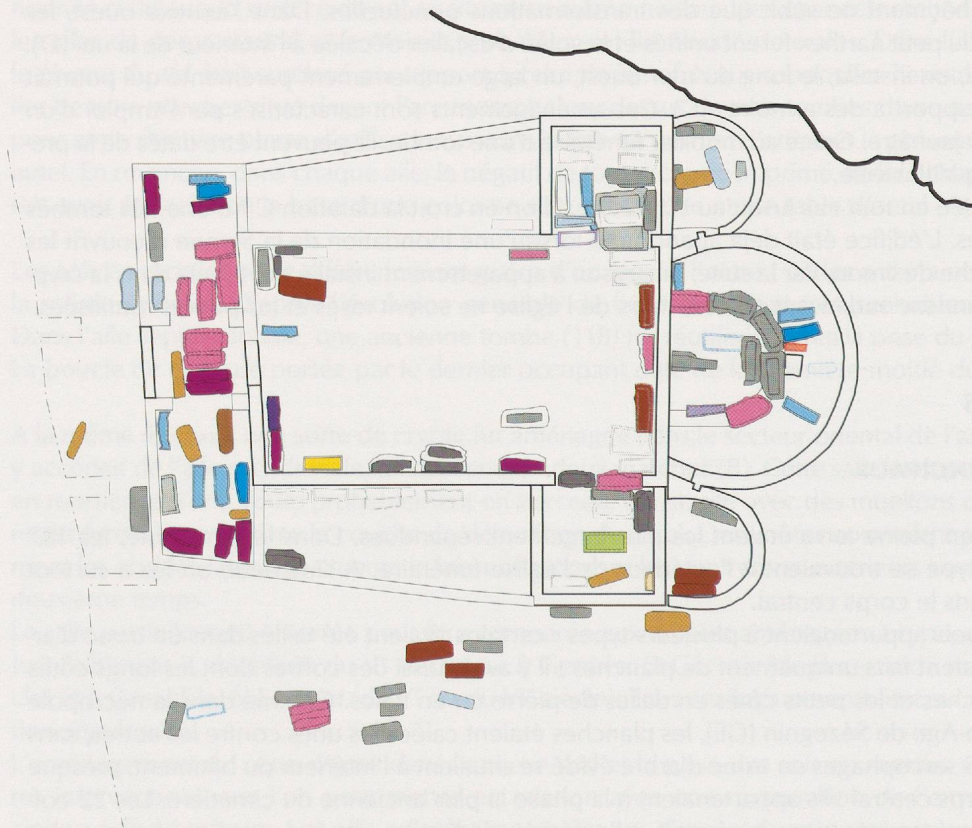
Les sépultures en pleine terre étaient les plus largement répandues. Dans leur majorité, les 187 tombes de ce type se trouvaient à l'extérieur de l'église funéraire. A l'intérieur, on les a surtout découvertes dans le corps central.

Les coffres en bois appartenaient à plusieurs types : certains avaient été taillés dans un tronc d'arbre, d'autres étaient faits uniquement de planches ; il y avait aussi des coffres dont les longs côtés étaient en planches et les petits côtés en dalles de pierre ou en tuiles. Comme dans la nécropole du Haut Moyen-Age de Sézegnin (GE), les planches étaient calées les unes contre les autres, sans clous. 31 des 55 sarcophages en tronc d'arbre évidé se situaient à l'intérieur du bâtiment, presque tous dans le corps central : ils appartenaient à la phase la plus ancienne du cimetière. Les 22 coffres en bois furent trouvés, pour la plupart, à l'extérieur de l'église : ils étaient généralement plus récents que les troncs évidés et semblent avoir été aménagés entre le V^e et le VII^e siècle.

a)



b)



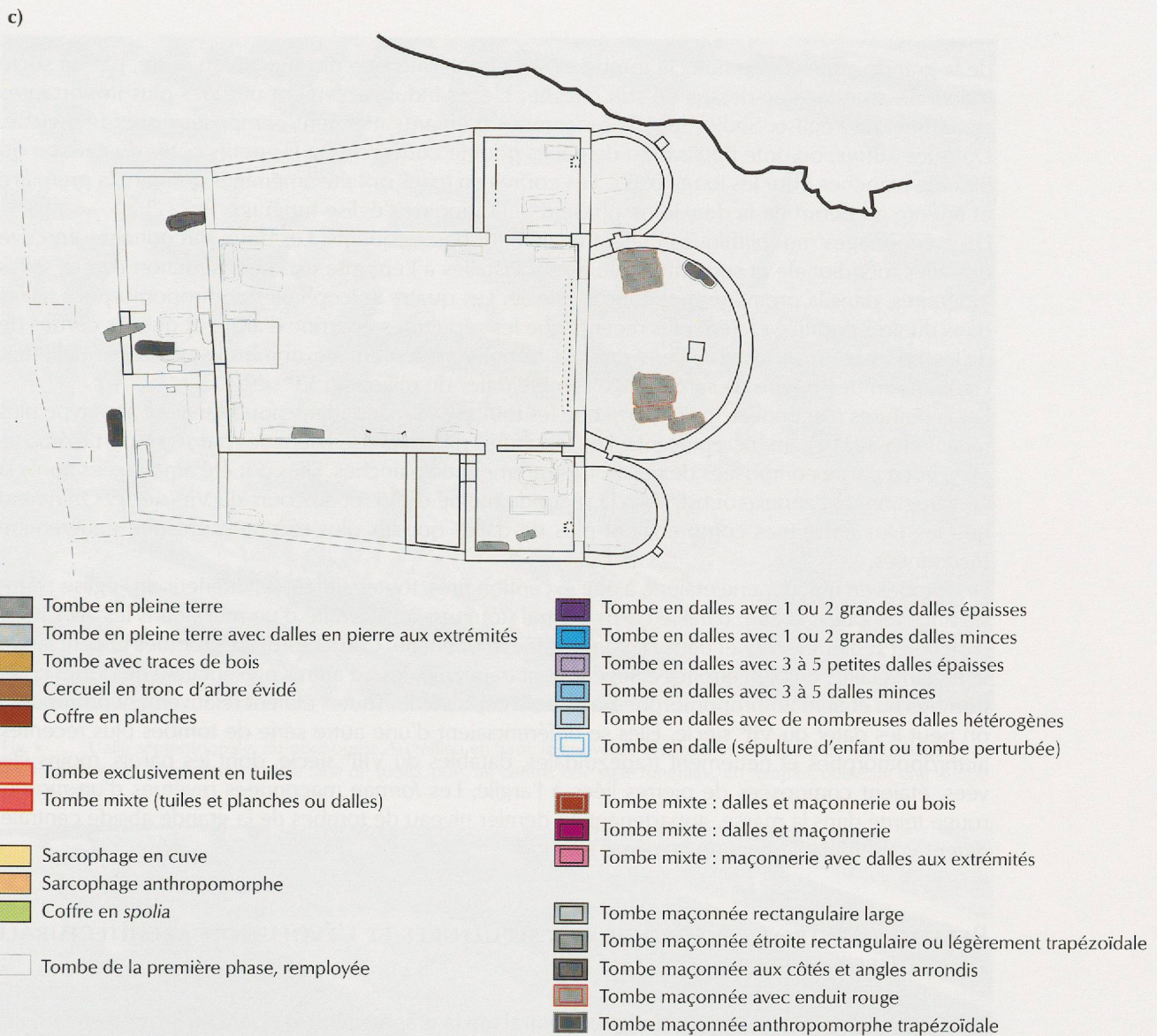


Fig. j. Eglise funéraire : typologie des tombes ; a) : première phase ; b) : deuxième phase ; c) : troisième phase
[= Abb. 61]

On compte 87 coffres en dalles. Pour la plupart, ils se situaient à l'intérieur de l'église ou, du côté ouest, devant l'entrée du bâtiment. On peut reconstituer l'évolution de ce type de sépultures selon leur forme et leur aspect. Les plus anciennes, du V^e siècle, étaient rectangulaires ou très légèrement trapézoïdales ; leurs longs côtés étaient formés d'une ou de deux dalles massives, épaisses d'au moins 10 cm. Un deuxième type, un peu plus récent (fin du V^e- VI^e siècle), se différenciait du premier par sa forme plus étroite et l'utilisation de dalles plus minces (5 cm). On peut dater du VII^e siècle un troisième groupe de sépultures, de forme trapézoïdale, dont les longs côtés étaient formés d'au moins trois ou quatre dalles plus petites, qui se chevauchaient. Un quatrième groupe, datable des VII^e et VIII^e siècles, était caractérisé par un entourage peu soigné de nombreuses petites dalles, de galets plats et de fragments de tuiles.

D'autres types de tombes étaient moins fréquents. Quatre coffres étaient constitués d'un assemblage de dalles d'époque romaine, réutilisées (*spolia*). Ces sépultures se trouvaient toutes dans la partie orientale de l'église funéraire et appartenaient à la phase d'utilisation la plus ancienne (V^e siècle). On peut les comparer à des tombes semblables de la même époque trouvées à Lyon (St-Just) et à Seyssel (Haute-Savoie).

Les coffres en tuiles étaient tout aussi rares : l'un d'entre eux se situait à l'extérieur, au sud de l'église, les quatre autres à l'intérieur du bâtiment, dans une position privilégiée : on mentionnera notamment, sur le grand axe de l'édifice, la tombe 186 dans le corps central et, dans le couloir

de la grande annexe orientale, la tombe 198. Cette dernière se distinguait, en outre, par un socle maçonné aménagé au-dessus de son chevet ; c'était indubitablement une des plus importantes sépultures de l'église. Seules les petites tombes d'enfants n'étaient composées que de *tegulae*. Dans les autres, on note l'utilisation de dalles pour le couvercle ou les petits côtés du caisson ou bien de planches pour les longs côtés. Les coffres en tuiles ont été aménagés pendant la première et encore au début de la deuxième phase d'utilisation de l'église funéraire.

Les sarcophages monolithiques étaient également peu fréquents. Les deux sarcophages en cuve des ailes méridionale et septentrionale furent installés à l'époque de la construction de ces salles funéraires, dans la première moitié du V^e siècle. Les quatre sarcophages anthropomorphes taillés dans du grès coquillé étaient plus récents que les sépultures en tronc d'arbre et que les coffres de dalles épaisses, mais plus anciens que les tombes présentant de nombreuses minces dalletes. L'apparition de ce type de sarcophage semble dater du milieu du VI^e siècle.

Les sépultures maçonnées mixtes ainsi que les tombes en maçonnerie appartenaient à un type plus récent et assez largement représenté. Les sépultures mixtes possédaient des parois en partie maçonnées et en partie composées de dalles, très rarement de planches. Elles ont été aménagées après la construction de l'annexe ouest, dans la seconde moitié du VI^e et au cours du VII^e siècle. On notera que les plus anciennes comprenaient plus de dalles que les plus récentes, presque entièrement maçonnées.

Les tombes en maçonnerie étaient, à une exception près, toutes situées à l'intérieur de l'église : dans les annexes ouest et sud, dans le corps central (toujours à proximité d'un mur), dans les ailes méridionale et septentrionale et dans la grande annexe orientale. Certaines de ces tombes étaient larges et rectangulaires ou bien étroites et légèrement trapézoïdales ; d'autres présentaient des longs côtés bombés ou étaient anthropomorphes, à alvéole céphaloïde. Toutes étaient relativement profondes ; on peut les dater du VII^e siècle. Elles se différenciaient d'une autre série de tombes plus récentes, anthropomorphes et nettement trapézoïdales, datables du VIII^e siècle, dont les parois, moins élevées, étaient composées de pierres liées à l'argile. Les *formae* maçonnées revêtues d'un mortier rouge teinté dans la masse, appartenant au dernier niveau de tombes de la grande abside centrale, datent vraisemblablement de la même époque.

RELATIONS ENTRE LA TYPOLOGIE DES SÉPULTURES ET L'ÉVOLUTION ARCHITECTURALE DE L'ÉGLISE FUNÉRAIRE

Les tombes du niveau inférieur du corps central, de la grande annexe orientale (abside et couloir), des ailes septentrionale et méridionale et de l'abside nord, de même que la plupart des sépultures situées à l'extérieur de l'église funéraire appartiennent à la première période d'utilisation de l'église funéraire (V^e - milieu du VI^e siècle). La deuxième période d'utilisation (fin du VI^e - VII^e siècle) débute après la construction de l'abside sud, des annexes ouest et sud, et probablement aussi nord. La troisième période commence après la pose du sol en mortier et regroupe les sépultures les plus récentes (VIII^e-IX^e siècles).

Les tombes de la première phase d'utilisation (V^e - milieu du VI^e siècle) présentent une grande variété typologique : sépultures en pleine terre, cercueils en tronc d'arbre évidé, coffres en planches calées les unes contre les autres, caissons de bois mixtes avec des tuiles ou dalles aux extrémités, caissons de grandes dalles jointives (d'abord épaisses, ensuite plus minces), coffres en tuiles, en *spolia*, sarcophages monolithiques... A l'extérieur, les sarcophages et les coffres en *spolia* font défaut. Les sépultures en tronc d'arbre appartiennent au début de cette première période, de même que les deux sarcophages monolithiques à cuve ovale des ailes méridionale et septentrionale, les tombes en caisson de dalles et les coffres en *spolia*. Les coffres de tuiles et les sarcophages anthropomorphes en grès coquillé apparaissent en revanche vers la fin de cette période, au VI^e siècle, vraisemblablement.

Lors de la deuxième période d'utilisation (fin du VI^e - VII^e siècles), on a enterré principalement dans l'annexe ouest mais aussi dans l'abside sud. Dans le corps central, on n'installa de nouvelles sépultures qu'à proximité des murs : si les tombes typologiquement les plus anciennes de cette période respectent encore l'agencement en rangées des sépultures de la première période, ce n'est plus le cas des tombes plus récentes. Il en va de même dans la grande annexe orientale : les tombes typologiquement les plus anciennes respectent encore les fondations du mur intérieur du couloir



Fig. k L'aile septentrionale, du nord-ouest. Au milieu en haut, le couvercle légèrement bombé d'un sarcophage anthropomorphe ; à côté une tombe faite de *spolia*, puis, au centre, une stèle funéraire, en remploi, couvrant une tombe [= Abb. 26]



Fig. l Détail de la tombe 100 : la cuve du sarcophage était recouverte de la stèle funéraire, en remploi, de Titus Exomnius Mansuetus. Derrière, à droite, on distingue les stèles funéraires en remploi de la tombe 101 [= Abb. 32]

et donc la subdivision de l'annexe ; les plus tardives s'y substituent. Les sépultures aménagées pendant la deuxième période d'utilisation du bâtiment sont manifestement moins nombreuses qu'auparavant et leur diversité est réduite. Les coffres de tuiles, peu nombreux, appartiennent au début de cette période. Au cours du VII^e siècle, les dimensions des pierres des coffres en dalles diminuent considérablement. Par contre, on constate l'apparition de nouveaux types de tombes : les coffres maçonnés mixtes et les coffres maçonnés. Les larges tombes rectangulaires et profondes appartiennent à la première partie de cette période, les formes spéciales, comme la sépulture avec niche céphaloïde et les caissons légèrement trapézoïdaux et convexes, en revanche, à un état plus récent.

Après la pose des sols en mortier, lors de la dernière période d'utilisation (VIII^e - IX^e siècles), seules quelques rares sépultures furent aménagées dans le corps central et les ailes. Dans les annexes ouest, après les plus récentes transformations affectant le bâtiment, on installa quelques sépultures qui avaient pour caractéristique l'emploi d'un mortier argileux de couleur jaune utilisé même pour le revêtement des parois. Par contre, dans la grande abside centrale, on a retrouvé un groupe de huit tombes homogènes, disposées à peu près symétriquement : trois *formae* contiguës et une individuelle au sud comme au nord. Elles étaient peu profondes et étroites, arrondies aux angles et revêtues de deux épaisse couches d'enduit.

MARQUAGE DES TOMBES AU SOL

Pendant la première période d'utilisation (V^e - 1^{ère} moitié du VI^e siècle), l'intérieur du bâtiment était dépourvu d'un revêtement de sol, laissant apparente la surface du terrain naturel, en légère pente du nord-ouest en direction sud et est. Les sépultures y étaient donc bien visibles. Parfois, leur couvercle affleurait même : c'était le cas de quelques tombes en dalles et en tuiles, de quelques sarcophages en tronc d'arbre ainsi que de tous les sarcophages en pierre. Plus fréquemment, le marquage était indépendant du coffre sépulcral : ce pouvait être simplement une couche d'argile compacte, une lentille de sable ou de briques pilées, un amas de galets, une dalle de pierre ou une pierre fichée verticalement dans la terre. Cependant, dans leur majorité, les sépultures étaient signalées par une couche de mortier dont la surface était colorée en rouge par adjonction de brique concassée. La chape de mortier reposait en général sur un radier, rarement sur un niveau de terre ; latéralement, elle venait mourir sur le sol en terre battue ou sur le marquage d'une autre sépulture. Pour deux tombes situées dans le couloir de la grande annexe orientale et vraisemblablement aussi pour une autre, aménagée au milieu du corps central, le mortier avait été coulé dans un cadre de bois qui n'a pas été enlevé. Ce marquage émergeait de plus de 15 cm au-dessus du sol. Toujours dans le couloir de la grande annexe, la tombe située dans l'axe médian de l'édifice possédait un marquage de mortier lié au socle maçonné aménagé au-dessus de son chevet.

A l'intérieur de l'édifice, les sols devaient donc avoir une apparence hétérogène et colorée. L'irrégularité de leur surface était accentuée par les marquages souvent affaissés, légèrement bombés ou constituant un obstacle. Au travers de ces aménagements transparait la fonction de cet édifice, plus proche de celle d'un grand monument funéraire que d'une véritable église. Le signalement des tombes n'assurait pas seulement une protection matérielle au défunt ; elle garantissait également la persistance de son souvenir parmi les vivants. Ainsi, certaines sépultures, en particulier le sarcophage de l'aile méridionale, ont été réutilisées et demeurèrent visibles jusqu'à la démolition du bâtiment.

La diversité des marquages au sol que présente l'église funéraire de Sous-le-Scex est sans pareille. De même, le signalement de tombes par un lit de mortier est exceptionnel. Il fait penser aux *tumuli* fréquents en Afrique du Nord, dans la Péninsule ibérique et dans les Baléares aux V^e et VI^e siècles. Ces coffres maçonnés et saillants pouvaient être recouverts de riches mosaïques ou d'un simple enduit, souvent rouge. Cette variante « pauvre » est comparable aux marquages en mortier de Sous-le-Scex.

REMARQUES CONCERNANT LES RITES FUNÉRAIRES

Dans l'église funéraire et dans le cimetière contigu, quelque 518 tombes ont été dégagées à ce jour. Pour la plupart, c'étaient des sépultures individuelles ; on n'en compte que 11 doubles et deux triples. Deux des tombes doubles étaient probablement destinées à recevoir les corps d'un

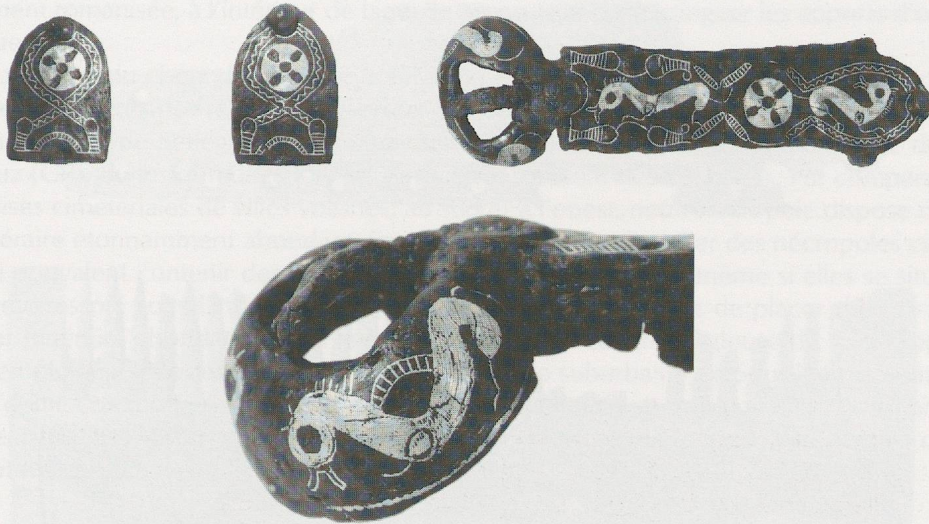


Fig. m Garniture de ceinture en fer à décor damasquiné d'argent de la tombe d'enfant T407 (seconde moitié du VII^e s.). Longueur de la boucle : 13,3 cm [= Abb. 99]

couple : dans le caisson plus large reposait un homme, et dans le plus étroit, au nord, une femme. Les *loculi* tripartites se situaient dans la grande abside centrale. Ils appartenaient au groupe des tombes les plus récentes de l'église funéraire et étaient vraisemblablement réservés à des membres du clergé.

Pour la plupart, les sépultures étaient disposées à peu près parallèlement au grand axe de l'édifice ; dans ce cas, la tête du défunt se situait sans exception à l'ouest. Dans les quelques tombes orientées nord-sud, le crâne se trouvait au nord. Cette orientation était imposée par l'espace à disposition, par des structures maçonnées ou bien par l'axe du cheminement. Le désir d'enterrer un défunt « regardant » en direction est ou sud pourrait avoir occasionné la disposition dissymétrique des sépultures dans le couloir de la grande annexe orientale.

Chaque tombe ne recelait en principe qu'un individu. La présence de deux ou de trois squelettes superposés est exceptionnelle. Dans un tiers de l'ensemble des sépultures, cependant, on a relevé des restes d'inhumations antérieures : un individu dans la majorité des cas, parfois deux, trois ou quatre, voire plus, jusqu'à huit, mais rarement. Avant un nouvel ensevelissement, on enlevait apparemment les restes de la sépulture plus ancienne et on rafraîchissait le sol et les parois de la tombe. Une telle pratique a pu être mise en évidence sur les sarcophages en grès coquillé : le matériel poreux présentait clairement des traces de retouches. Après déposition du nouveau corps, les ossements du précédent occupant étaient reposés dans la tombe ou bien ensevelis à côté, dans une fosse en pleine terre ou dans un caisson en pierres, voire entre le couvercle de la sépulture et son marquage au sol.

Les défunts reposaient sur le dos, les jambes allongées. Exceptionnellement, un raidissement du squelette dû à une maladie exigeait un ensevelissement sur le côté. Une seule sépulture, dans l'annexe ouest, présentait un ensevelissement sur le ventre, les jambes croisées, en signe d'expiation, peut-être. La position des bras évolua au cours de l'utilisation de l'église funéraire : jusqu'au milieu du VI^e siècle, les bras étaient le plus souvent allongés ou légèrement fléchis, comme c'est habituellement le cas pendant le Haut Moyen-Age. Plus tard, les bras furent beaucoup plus repliés : dans la plupart des cas, ils étaient croisés symétriquement sur le ventre.

Les défunts furent déposés dans la tombe sans cercueil. Toutes les traces de bois mises en évidence lors des fouilles appartenaient à des aménagements installés dans le sol avant les funérailles. Bien qu'on n'ait pas pu constater la présence d'un linceul enveloppant le corps pendant la première période d'utilisation de l'église, on est certain que les tissus ont joué un rôle important lors des cérémonies funéraires. En effet, dans une des tombes du couloir de la grande annexe orientale (157), des fils d'or furent découverts, qui témoignent de la présence d'une étoffe précieuse brodée. Dans le corps central, un coffre en bois était recouvert d'une étoffe grossière et une tombe en dalles doublée par un tissu, comme on a déjà pu le constater par exemple à Genève, dans une

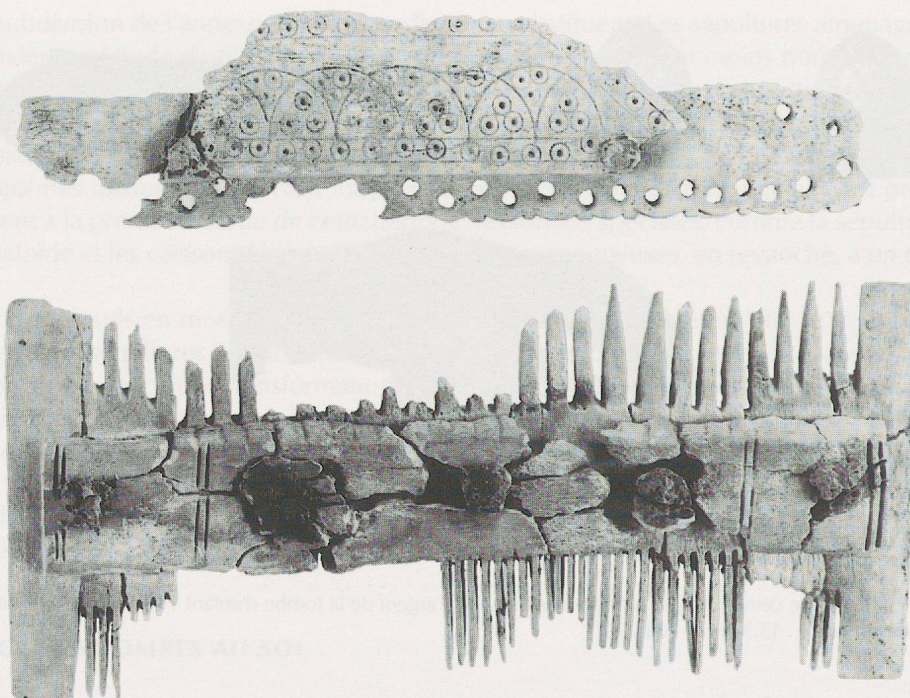


Fig. n Etui à peigne et peigne en os des tombes féminines T349 et T455 (fin V^e et VI^e s.) Longueur : 10,6 et 11,5 cm [= Abb. 100]

sépulture de la même époque de l'église de la Madeleine ou à Aoste dans le sarcophage de l'évêque Agnellus, mort en 528.

La répartition des sépultures, selon le sexe du défunt (homme, femme ou enfant) présente des différences significatives. Pendant la première période d'utilisation, le rapport hommes/femmes était équilibré dans tous les locaux du bâtiment, y compris le couloir de la grande annexe orientale. En revanche, il n'y avait que des hommes dans l'abside qu'entourait ce couloir. Il en va de même lors des phases d'utilisation suivantes. Après abandon du mur de séparation, la spécificité de l'abside s'appliqua vraisemblablement à toute la surface de la grande annexe unifiée. On constate une concentration de tombes d'enfants dans l'aile méridionale, de même que dans le couloir de la grande annexe, notamment à côté du socle maçonné, ainsi que dans le cimetière à l'est de la grande annexe orientale et au sud-ouest de l'aile méridionale.

D'après l'étude anthropologique, les inhumations des V^e et VI^e siècles dans les ailes et les absides présentent un profil démographique qui pourrait être celui d'une population privilégiée, tandis que celles du cimetière extérieur, avec une forte proportion de jeunes et un nombre restreint d'individus appartenant à des classes d'âge supérieures, montrent une mortalité moins « favorable ». La population inhumée dans le corps central présente une mortalité intermédiaire, entre celle des individus du cimetière extérieur et celle des ailes et des annexes orientales.

Le rite de l'offrande funéraire n'a pas été pratiqué d'une manière uniforme à Sous-le-Scex, comme il en résulte clairement de l'étude menée par A. Rettner. Au V^e siècle, ne sont pourvues de bijoux et de parures vestimentaires que les femmes et les jeunes filles, à quelques exceptions près. Dans le courant du VI^e siècle, des boucles de ceinture apparaissent dans des tombes masculines et certains accessoires, des peignes en os surtout, dans des sépultures des deux sexes. Une césure se produit vers la fin du VI^e siècle, entre 570/580 et 630/640, alors que cette période se situe justement à l'aube de l'apogée du rite mérovingien de l'offrande funéraire. A partir du milieu du VII^e siècle, les offrandes redeviennent plus fréquentes pour culminer vers 700 après J.-C. A cette époque, il s'agit avant tout d'éléments de ceinture portés essentiellement par des hommes.

Entre environ 450 et 720/750, on constate une progression relativement faible et irrégulière du mobilier funéraire masculin alors que les bijoux et les éléments de parures féminins, nombreux auparavant, régressent nettement. Cette évolution ne relève pas d'un environnement romanisé, mais résulte d'habitudes locales. Cependant, les objets témoignent d'une population indigène pro-

fondément romanisée, à l'intérieur de laquelle on ne peut pas distinguer les apports d'origine germanique.

Pour ce qui est du choix du mobilier funéraire, l'église funéraire de Sous-le-Scex s'inscrit dans la série des cimetières des régions romanisées situées à l'ouest des Alpes. Elle est ainsi plus proche de la nécropole de Sézegnin (GE), relativement riche en boucles de ceinture, que de celle de Bonaduz (GR), où les offrandes funéraires préférées étaient des ustensiles. Par comparaison avec des églises cimétériales de villes voisines, au sud et à l'ouest, notre nécropole dispose d'un mobilier funéraire étonnamment abondant. En cela, on peut la rapprocher des nécropoles campagnardes qui pouvaient contenir des ensembles d'objets considérables, même si elles se situaient loin des territoires où, sous l'influence germanique, on avait l'habitude de placer dans la tombe un mobilier funéraire abondant. Est-ce le fait de l'ambiance culturo-religieuse de la métropole valaisanne en pleine expansion ? Comme l'église funéraire suburbaine de Sous-le-Scex semble plutôt relever d'une communauté campagnarde, on pourrait supposer, en prenant toutes les précautions d'usage, qu'à Sion, siège épiscopal attesté depuis 585 au moins, la mentalité urbaine chrétienne du Haut Moyen-Âge ne s'imposa qu'avec réticences.

FONCTION DU BÂTIMENT : MAUSOLÉE OU ÉGLISE ?

Au pied du rocher de Valère, le grand bâtiment funéraire fut construit au V^e siècle de notre ère sur un terrain vierge de constructions. A l'origine, il ne comprenait qu'un corps rectangulaire, auquel furent adjointes, probablement encore dans le courant du même siècle, d'abord la grande annexe orientale bipartite, puis les ailes méridionale et septentrionale et enfin l'abside nord. Tous ces locaux étaient en premier lieu des espaces funéraires, mais les tombes les plus luxueuses furent aménagées dans les annexes. Bien que subordonnées organiquement au corps central, ces dernières jouèrent manifestement un rôle important. Leur plan, carré ou en trois quart de cercle, évoquait des constructions à plan central ; leur situation à l'extrémité est du corps central n'était certainement pas l'effet du hasard : il s'agissait vraisemblablement de mausolées privés, érigés pour des personnages influents.

Après le milieu du VI^e siècle, l'église funéraire de Sous-le-Scex fut à nouveau agrandie. L'aspect extérieur de l'édifice s'apparenta alors à celui d'une église à « trois nefs avec narthex ». A l'intérieur, cependant, les nouvelles annexes n'étaient pas reliées au corps central. L'édifice conserva sa vocation funéraire, mais ce n'est que dans l'annexe ouest, tripartite, que de nombreuses tombes furent aménagées. Dans les autres locaux, les sépultures se firent rares ; les corridors latéraux pourraient avoir reçu une autre fonction.

Vers 700, l'édifice fut soigneusement rénové. La pose de nouveaux sols montre, par les frais importants qu'elle a dû occasionner, que le bâtiment devait continuer à jouer un rôle important dans la vie religieuse de la communauté et que son ancienne fonction sépulcrale n'était, dès lors, plus primordiale. Erigé comme monument funéraire, l'édifice s'était transformé en église ; le privilège d'y être enterré fut réservé aux clercs et à un nombre restreint de notables. Comment devons-nous interpréter ce changement d'affectation ? Les tombes auraient-elles été, dès le début, aménagées dans un sanctuaire doté de reliques ? Ces inhumations reposaient-elles donc *ad sanctos* ?

LA TRADITION DES ÉGLISES FUNÉRAIRES

Le monument funéraire de Sous-le-Scex s'inscrit dans la tradition des cimetières chrétiens couverts, les « *coemeteria subteglata* ». On parle communément d'églises funéraires ou cimétériales. Ces bâtiments, consacrés avant tout au culte des morts, se situaient, conformément au droit antique, dans la périphérie des agglomérations ; leur nombre et leur architecture variaient en fonction de l'importance du lieu. Cet aspect particulier du culte chrétien des morts, qui se manifeste dans ces bâtiments, a pris ses racines, comme aussi le culte des reliques, dans le souci de maintenir vivant le souvenir des disparus. Un élément essentiel de cette *memoria* consistait à prononcer le nom du défunt lors de prières répétées en commun ou de l'inscrire dans le *liber memorialis* lors des liturgies. Par ces prières et grâce à l'intercession des saints, on espérait que la force salvatrice parviendrait non seulement aux défunts dont on voulait commémorer le souvenir, mais aussi à toute la communauté des vivants. Cet échange, qui caractérise la *memoria* particulière du Haut Moyen-

Age, contribua fondamentalement au développement et à la diffusion des églises funéraires, qui sont des cimetières collectifs spécifiquement chrétiens.

Les grands édifices d'époque constantinienne érigés devant les murs de Rome constituent les exemples les plus connus et les plus monumentaux d'églises funéraires. C'étaient d'imposants bâtiments à plusieurs nefs qui, petit à petit, furent entourés de nombreuses petites salles sépulcrales. Depuis le IV^e siècle, ces églises funéraires se répandirent dans tout l'Occident romain, là où se constituèrent des communautés chrétiennes. Ainsi, sur territoire suisse, l'église funéraire de Sous-le-Scex n'est pas isolée. Ces dernières décennies on a découvert dans la vallée supérieure du Rhône toute une série de ces édifices : à Glis, Loèche-Ville, Sion (St-Théodule et Sous-le-Scex), Ardon, Saint-Maurice (Abbaye, Sous-le-Bourg et St-Sigismond), Saint-Prex (VD), Meinier (GE), Grand-Saconnex (GE) et Genève (La Madeleine et St-Gervais). Ces bâtiments sont de tailles diverses ; on peut les dater de la fin du IV^e siècle, mais surtout des V^e et VI^e siècles.

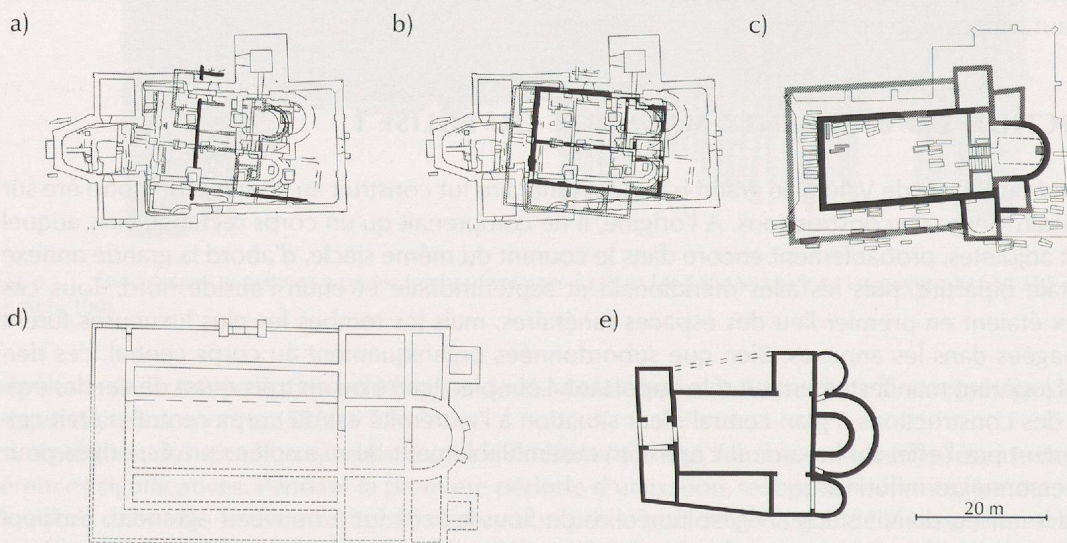


Fig. 0 Plans comparés de quelques églises paléochrétiennes, à la même échelle.

a) Martigny, église paroissiale : premier sanctuaire chrétien de la fin du IV^e s. (d'après Faccani-Meier 1996) ; b) Martigny, église paroissiale : cathédrale paléochrétienne du V^e s. (d'après Faccani-Meier 1996) ; c) Genève, Saint-Gervais (d'après Bonnet/Privati 1991) ; d) Lyon, Saint-Laurent (d'après Reynaud 1986) ; e) Sion, Sous-le-Scex [= Abb. 80]

Conformément à leur fonction, les églises funéraires présentent rarement une architecture homogène. Leur plan final est le résultat de la construction, en plusieurs étapes, de chapelles funéraires privées, destinées à une personne ou à un petit groupe, accolées à un bâtiment à nef unique, plus rarement à une basilique à plusieurs nefs. De ce fait, on ne saurait parler d'un « type de construction » qu'en tenant compte de leur fonction et non de leur forme.

ÉDIFICE FUNÉRAIRE OU ÉDIFICE RELIGIEUX ?

Une caractéristique des monuments funéraires chrétiens de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age consiste en un rapport étroit entre un espace funéraire public, des mausolées privés et une salle de culte. Les secteurs des mausolées privés sont les plus faciles à repérer grâce aux sépultures privilégiées que leur type et leur disposition permettent d'identifier. La grandeur et le plan des différentes salles, parfois aussi des clôtures, peuvent également fournir de précieux indices. A Sous-le-Scex, ce sont les annexes qui constituent indubitablement les secteurs privilégiés, notamment la petite abside centrale circonscrite par un couloir. Par contre, on n'a pas identifié l'espace réservé à la liturgie. Le seul aménagement qui souligne la composante sacrée de l'ensemble est le socle maçonné construit sur le chevet d'une tombe, en même temps que le marquage au sol de cette dernière, dans le couloir de la grande annexe orientale. Ce socle ne peut pas avoir servi d'autel eucharistique pour les cérémonies commémoratives d'une communauté rassemblée dans le corps central du bâtiment : dressé derrière le mur de l'annexe absidiale, il n'était pas visible de

cette grande salle. En outre, il est exclu que des repas funéraires aient été organisés dans l'étroit couloir. Monument funéraire en même temps que *mensa*, le socle maçonné pourrait être considéré comme une offrande, un autel votif, en l'honneur d'un patron, dont le nom était peut-être mentionné dans une dédicace gravée sur un *antependium* fixé contre son socle. A l'occasion de processions ou de commémorations privées, on a pu y déposer des offrandes. La suite de la cérémonie - un repas des pauvres, par exemple - était peut-être organisée ailleurs, dans un endroit plus adéquat.

L'homme enseveli sous cette *mensa* n'était vraisemblablement pas un martyr. L'emplacement de la tombe et son marquage hors sol témoignent cependant du grand honneur qui lui fut rendu. Était-ce un prêtre ou bien un évêque qui, en écho aux paroles d'Ambroise, voulait reposer là où il avait l'habitude de présenter l'offrande, c'est-à-dire au pied d'un autel ? Était-ce un donateur ou un bienfaiteur, qui fut enterré sous la protection « physique » d'un saint ; ce personnage était-il le fondateur de l'église funéraire ? La fit-il construire non seulement pour lui-même et pour sa famille, mais aussi pour toute la communauté ?

L'édifice de Sous-le-Scex était-il un monument funéraire consacré exclusivement au culte des morts ou bien était-ce une église funéraire dans laquelle on célébrait également le sacrifice eucharistique ? La présence de la *mensa* maçonnée dans le couloir de la grande annexe orientale ne prouve ni une consécration de l'édifice, ni la présence de reliques. Il est cependant certain que les églises funéraires, malgré leur fonction de cimetière, possédaient un caractère indubitablement sacré depuis l'époque constantinienne, déjà. Dans la première moitié du III^e siècle, peut-être même plus tôt, le repas eucharistique remplaça le repas commémoratif consommé autour de la tombe ; on commença alors à instituer les messes des morts comme don votif. Ce n'est pas par hasard si le plan de l'église funéraire de Sion ressemble à celui d'une église paroissiale. Dans son architecture transparaît l'affirmation de sa sacralité. Ces bâtiments funéraires constituaient des églises ; c'est pourquoi ils pouvaient avoir plusieurs fonctions, comme à Glis, où un baptistère fut annexé à l'église funéraire ou à Saint-Maurice, dans l'Abbaye, où les fonctions baptismales et funéraires ainsi que la vénération des saints déterminèrent le développement du site monastique.

UNE ÉGLISE AD SANCTOS ?

Le grand nombre d'individus enterrés au cours des V^e et VI^e siècles dans l'église funéraire de Sous-le-Scex montre la volonté des vivants de reposer en ces lieux. Cette force d'attraction pourrait être due à la présence de la sépulture d'une personne extrêmement vénérée. Cependant, si l'on considère l'importance prise, depuis la fin du IV^e siècle, par la vénération des saints dans le cadre du culte des morts chrétien, on est tenté d'admettre que des reliques étaient conservées dans cette église funéraire. Certes, on n'a trouvé aucune trace dans le sol d'un *loculus* à reliques, mais ces dernières pourraient très bien avoir été conservées dans une niche pariétale : on pourrait penser, en premier lieu, au mur est du corps central, mais aussi à celui de l'annexe absidiale. La présence de ces hypothétiques reliques pourrait avoir déterminé l'aménagement, de l'autre côté du mur, dans le couloir, d'une *mensa* à caractère vraisemblablement votif, au-dessus d'une sépulture.

Il est vrai que l'on ne connaît pas, à Sion, de martyrs locaux et que le culte de l'évêque Théodore n'apparaît qu'à l'époque carolingienne, dans l'église qui porte son nom. Mais à Acaunus (Saint-Maurice), cet évêque institua dans la seconde moitié du IV^e siècle le culte des martyrs de la légion Thébaine et de leur commandant Maurice. Dans le deuxième quart du V^e siècle, des reliques de ces saints parvinrent jusqu'à Auxerre. Aurait-on, à cette époque, transféré également des reliques dans l'église funéraire de Sous-le-Scex, comme cela se faisait alors couramment ?

LES DEUX *MEMORIAE* ET LEUR CIMETIÈRE

A quelque cent mètres à l'est de l'église cimétériale, deux petits monuments funéraires occupaient le centre d'une deuxième aire de sépultures, indépendante de la première. La plus petite de ces *memoriae* possédait une façade méridionale articulée ; l'autre s'appuyait contre le rocher de Valère et était pourvue de murs massifs avec des contreforts d'angle. A l'ouest comme à l'est de ces monuments, une nécropole s'étendait entre deux saillies du rocher. Entre cette nécropole et l'église funéraire, seules quelques rares tombes ont été observées.

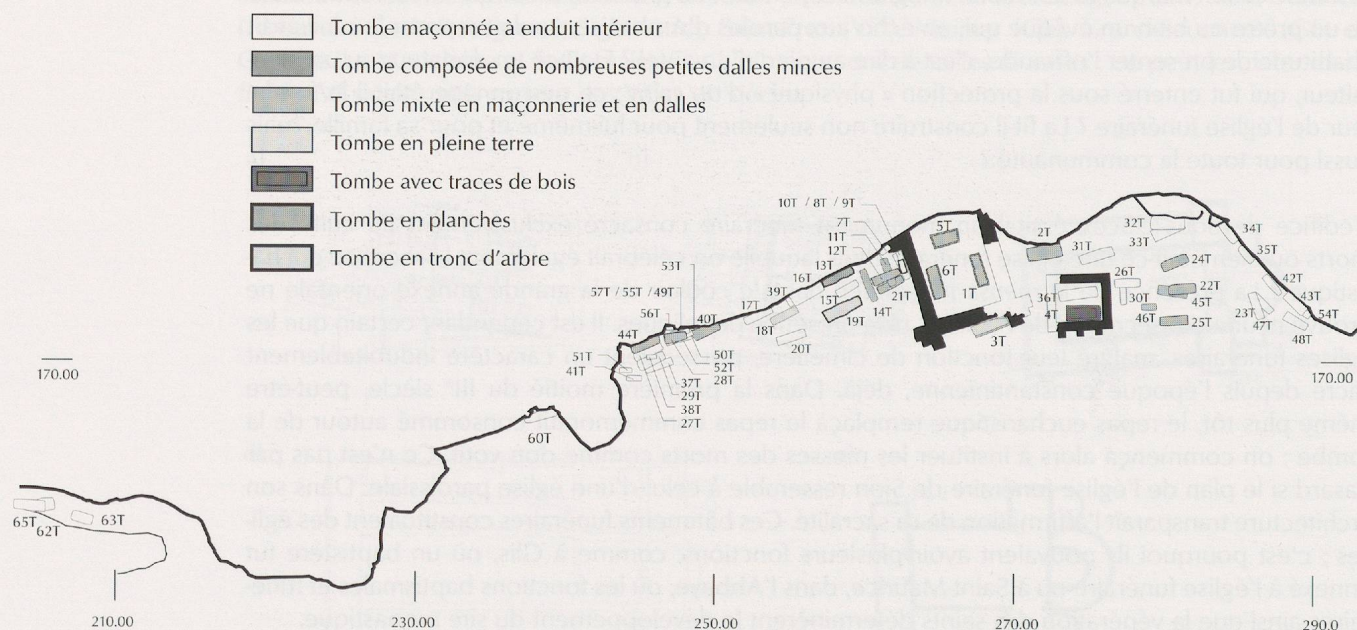


Fig. p *Memoriae* : typologie des tombes [= Abb. 89]

LES DEUX BÂTIMENTS FUNÉRAIRES

La petite *memoria* était de forme rectangulaire et avait des dimensions intérieures de l'ordre de 2,60 sur environ 3,10 mètres. Sa façade sud présentait des bases saillantes, espacées de 75 centimètres. Ces bases définissaient l'axe de symétrie du bâtiment, ce qui a permis de restituer l'emplacement du mur ouest disparu. L'intérieur de mausolée était revêtu d'un enduit blanc et pourvu d'un sol en mortier. Sous ce sol, deux sépultures avaient été aménagées : l'une, maçonnée, au sud, l'autre, faite d'un tronc d'arbre évidé, au nord.

Ce monument funéraire ne devait comporter qu'un seul niveau et était vraisemblablement couvert d'un toit à deux pans. Son entrée se situait soit au nord, soit à l'ouest. Sur les deux autres côtés, un accès ne nous semble pas vraisemblable du fait de la situation des tombes et de l'étroitesse des espaces compris entre les bases saillantes de sa façade sud. Ces trois bases définissent incontestablement la façade principale du monument. Leur emplacement, en retrait par rapport aux angles, montre qu'il ne s'agissait ni de contreforts imposés par la statique, ni de lésènes constituant les points d'appui d'arcatures aveugles. Ces fondations servaient probablement de support pour un socle monolithe sur lequel un objet plastique, peut-être une statue, était exposé.

Le plan de cette *memoria* correspond à celui des monuments funéraires les plus simples, comme on en a déjà découvert en Valais, à Muraz, près de Monthey et à Ardon (église paroissiale St-Jean), mais aussi à Bonaduz (GR), à Bienne-Mett (BE) ou dans la nécropole à l'extérieur de la *Porta Decumana* d'Aosta (IT). Ce sont de petits mausolées, construits pour un défunt ou un nombre restreint d'individus, qui datent de la deuxième moitié du IV^e ou du V^e siècle. Le petit monument funéraire de Sous-le-Sceux s'en distingue cependant par la présence d'une façade principale dotée d'un décor architectural.

La *memoria* adossée au rocher présentait aussi un plan rectangulaire, mais elle était deux fois plus grande : ses dimensions intérieures étaient de l'ordre de 4,50 sur 6,50 mètres. On en a reconnu les fondations des murs ouest et sud ainsi que la tranchée de fondation de son mur est, remblayée après la récupération des pierres. Au nord, la paroi abrupte du rocher faisait office de petit côté. Les angles sud-est et sud-ouest du monument étaient renforcés par des piliers maçonnés extrêmement massifs, tandis qu'au nord, la falaise constituait un appui naturel : seul un simple contre-fort dut être construit pour renforcer l'extrémité du mur ouest.

Tous les fragments d'enduit retrouvés dans la couche de démolition de la *memoria* possèdent la même surface blanche chaulée, bien lissée. Leur dos présente des négatifs d'une maçonnerie en pierre ou d'une armature de baguettes en bois ; ils devaient appartenir aux parois et au plafond du local, comme dans l'église funéraire. Près du rocher, quelques restes du pavement d'un sol étaient



Fig. q La grande *memoria*, de l'ouest. On distingue nettement les façades ouest et sud avec leurs renforts d'angle massifs et, en haut de la photographie, le négatif du mur oriental [= Abb. 82]

conservés. A l'intérieur du monument, il y avait trois sépultures : deux étaient alignées sur ses longs côtés, la troisième était parallèle à la paroi du rocher. Toutes trois appartenaient au type de tombes en caisson de bois bloqué par du mortier.

De précieuses informations pour la reconstitution de ce monument funéraire nous sont données par les puissantes fondations et les renforts d'angle massifs. Ces derniers servaient de base à des contreforts qui devaient s'élever jusque sous le toit. On peut les comparer aux puissants contreforts des mausolées de Salona-Marusinac (Croatie) et de Pécs (Hongrie). Au vu de cette construction massive, on est en droit de lui restituer un plafond voûté dont l'enduit était accroché à une armature de baguettes en bois. La disposition en U des tombes indique que l'accès au monument devait se faire par le petit côté sud.



Fig. 1 La petite *memoria*, du sud-ouest. Sa façade sud était rythmée par trois bases saillantes. Le sol en mortier à côté de la tombe maçonnée s'était affaissé au-dessus d'un cercueil en tronc d'arbre évidé [= Abb. 85]

LE CIMETIÈRE

Les deux *memoriae* se situaient au centre d'une nécropole qui comprenait 57 sépultures. Pour la plupart, ces dernières ont été aménagées parallèlement au rocher ; ce n'est qu'à proximité des bâtiments qu'elles étaient orientées selon l'axe de leurs façades.

A l'ouest de la grande *memoria*, le long du rocher, les tombes étaient serrées les unes contre les autres dans une sorte de couloir étroit, de largeur constante, comme si elles étaient protégées par un toit. On y a dégagé un grand nombre de sépultures d'enfants, douze en tout. A l'est de la petite *memoria*, les tombes étaient disséminées sur une plus grande surface, protégées naturellement de la pluie par le surplomb du rocher. Deux sépultures de femmes, dotées d'un riche mobilier funéraire, appartenaient à un groupe de tombes dont l'orientation semble avoir été régie par l'axe de la petite *memoria*.

Les tombes de cette nécropole ne présentent pas une diversité typologique considérable. En grande majorité, c'étaient des sépultures en pleine terre (42) ; on dénombre également quatre coffres en bois, deux sarcophages en tronc d'arbre évidé, un coffre composé d'un grand nombre de dalles très minces et un coffre mixte, en partie maçonné et en partie en dalles. Du point de vue de la typologie, ces deux dernières tombes appartenaient à la dernière phase d'utilisation de la nécropole (VI^e ou début du VII^e siècle).

ÉVOLUTION ET DATATION DE LA NÉCROPOLE SITUÉE PRÈS DES *MEMORIAE*

Les *memoriae* semblent avoir été à l'origine de la nécropole : d'une part, aucune sépulture extérieure ne leur était antérieure et, d'autre part, il semble bien que l'orientation des tombes situées à proximité immédiate ait été alignée sur les façades des deux monuments. Le mobilier archéologique et des datations C^{14} indiquent que les deux mausolées ont été construits entre la seconde moitié du IV^e et la première moitié du V^e siècle, donc à une époque où ce type de monument connaît une large diffusion. On ne sait cependant pas lequel des deux bâtiments est le plus ancien. Considérant les différences notables que présentent ces deux constructions, l'une très massive, avec des contreforts d'angle, l'autre plus élégante, avec une façade articulée, nous sommes enclins à considérer le plus petit monument funéraire comme le plus ancien : si tel n'avait pas été le cas, on ne l'aurait vraisemblablement pas érigé si près de l'autre. Cette hypothèse est renforcée par l'analyse C^{14} des sépultures qui indique apparemment une datation un peu plus récente (première moitié du V^e siècle) du grand bâtiment. Il en va de même de la construction de sa voûte avec son enduit accroché à une armature de baguettes en bois, technique qui fut aussi employée dans l'église funéraire.

Les deux *memoriae* constituaient le centre d'un petit cimetière situé à proximité immédiate d'une villa suburbaine de l'Antiquité tardive. La typologie des tombes et des datations C^{14} sur des squelettes montrent que cette nécropole fut utilisée, au moins sporadiquement, jusque dans le courant du VII^e siècle. A la fin du VII^e ou au VIII^e siècle, on a encore aménagé un foyer dans la grande *memoria*, ce qui témoigne d'un changement d'affectation du bâtiment. L'abandon de la nécropole se place donc à l'époque où l'on constate un déclin de la fonction funéraire de l'église voisine. La longue période d'utilisation de cette nécropole « privée » n'est pas un phénomène exceptionnel. Sa particularité réside plutôt dans le fait que les deux mausolées n'ont pas été abandonnés après la construction de l'église au V^e siècle. C'est vraisemblablement parce qu'ils en étaient les propriétaires que les membres d'une petite communauté ont continué à s'y faire enterrer, et non pas parce qu'ils pratiquaient une autre religion !

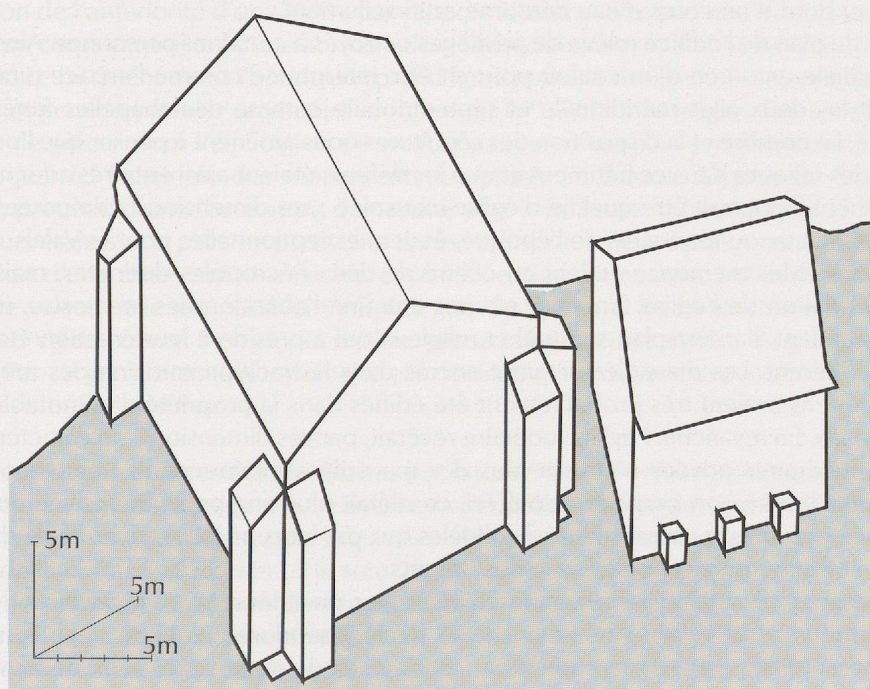


Fig. 5 Reconstitution graphique des deux *memoriae* [= Abb. 88]

TROIS CIMETIÈRES DU HAUT MOYEN-ÂGE A SION

A ce jour, on a découvert à Sion trois nécropoles de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age : deux dans le quartier de Sous-le-Scex et une autre sous l'église St-Théodule. D'où tiraient-elles leur origine ? Pourquoi ont-elles été abandonnées ?

Dans la plaine, au sud de l'éperon rocheux de Valère, élément marquant dans la topographie de la vallée du Rhône, il y avait une *villa* suburbaine de l'Antiquité tardive, dont l'occupation est comprise, dans l'état actuel de la question, entre le II^e et le V^e siècle. Du côté est, cette propriété devait s'étendre jusqu'aux marécages du Rhône. Du côté de l'église funéraire, un long mur d'axe est-ouest qui faisait un coude en direction du rocher devait en marquer les limites sud et ouest, du moins au Bas-Empire. On peut admettre qu'il existait un lien étroit entre la construction de ce mur bordant une cour et l'emplacement de la nécropole au pied du rocher : les sépultures ont vraisemblablement été aménagées dans un secteur qui faisait partie de la grande propriété. Dès la fin du IV^e siècle, peut-être, mais en tout cas dans le courant du V^e, les habitants de la *villa* consacrèrent cet espace au souvenir de leurs ancêtres.

Les mausolées, quant à eux, ne sont pas seulement de simples *memoriae*, comme on en trouve dans des nécropoles aussi bien païennes que chrétiennes du III^e au V^e siècle. Ils figurent parmi les plus élaborés de ce groupe et devaient être réservés aux membres de la famille du propriétaire de la *villa*. Les personnes ensevelies à proximité du bâtiment pourraient également avoir été des proches du propriétaire, en particulier les deux femmes dont la tombe recelait de riches parures du deuxième quart ou du milieu du V^e siècle. Par ailleurs, on notera que, dans cette nécropole, l'on enterrait également le personnel domestique.

A l'ouest des *memoriae*, au-delà de l'angle de la clôture mentionnée ci-dessus, un autre monument, l'église funéraire de Sous-le-Scex, fut édifiée au pied du rocher de Valère. Construit dans la première moitié du V^e siècle, le corps central primitif fut, au cours de ce même siècle encore, agrandi par l'adjonction d'un premier groupe d'annexes à l'est, puis, après le milieu du VI^e siècle, par un autre, du côté ouest. Jusqu'au VII^e siècle, cet édifice fut utilisé comme cimetière couvert. Pendant la même période une nécropole se développa aux alentours ; en direction sud, elle s'étendait jusqu'au bord d'un cours d'eau détourné artificiellement.

La complexité du plan de l'édifice relève de privilèges octroyés à certaines personnes. Ainsi, la petite annexe absidiale entourée d'un couloir pourrait être interprétée comme l'espace funéraire du clergé local et les deux ailes méridionale et septentrionale comme des chapelles funéraires de caractère privé. Le nombre et la disposition des sépultures nous amènent à penser que l'on conservait peut-être des reliques dans ce bâtiment et que les défunts étaient ainsi enterrés *ad sanctos*. Cet édifice monumental pourrait être qualifié d'église-mausolée ; ses dimensions, comparées à d'autres bâtiments religieux ou funéraires de l'époque, étaient exceptionnelles pour le Valais.

L'église funéraire et les *memoriae* étaient au centre de deux nécropoles distinctes, mais qui ont coexisté : la fondation de l'église funéraire n'a pas entraîné l'abandon des *memoriae*, ni de leur cimetière. Cependant, l'arrière-plan spirituel et religieux qui a présidé à leur érection était fondamentalement différent. Les mausolées étaient ancrés dans la tradition romaine des monuments funéraires privés ; ils avaient très probablement été édifiés dans la propriété d'un notable terrien, non loin de sa *villa*. En revanche, l'église funéraire revêtait, par ses dimensions, un caractère public. Ses chapelles funéraires privées n'étaient plus des mausolées indépendants, mais des annexes étroitement rattachées à son corps principal. Ici, ce n'était plus une personne privée qui prenait soin de ses ancêtres, mais la communauté des fidèles qui, par leurs prières et avec l'aide des saints, contribuaient activement au salut de l'âme des défunts.

Qui était le fondateur de cette église funéraire ? Depuis peu, on a découvert à Octodurus (Martigny) la première cathédrale du Valais. Vers la fin du IV^e siècle, Théodore y eut son siège épiscopal. A Acaunus (Saint-Maurice), cet évêque a fondé un centre ecclésiastique, après avoir découvert, avec l'aide divine, les saintes reliques des martyrs de la légion Thébaine. Dans la plaine du Rhône, Théodore et ses successeurs ne se sont certainement pas limités à fonder des centres ecclésiastiques en aval de Martigny, le long de la grande artère commerciale qui passait par le col du Grand Saint-Bernard ; ils développèrent certainement aussi des communautés en amont, notamment dans le chef-lieu de la *civitas Sedunorum*. Vers la fin du IV^e ou au début du V^e siècle, en effet, les évêques durent non seulement gérer dans leurs diocèses les intérêts ecclésiastiques, mais également assu-

mer, à la place des magistrats, la charge de maîtres d'œuvre pour les grandes constructions religieuses. Ce n'est certainement pas un hasard si la fonction funéraire joue un rôle important dans presque toutes les constructions du Haut Moyen-Age mises au jour sur territoire valaisan, à Saint-Maurice, Saillon, Ardon, Loèche-Ville ou Glis. Les églises funéraires, grâce à leur situation sur les plus importantes voies de communications et à leurs dimensions imposantes, étaient un symbole matériel de l'institution chrétienne qui cherchait à s'imposer sur le plan religieux et politique.

En Gaule et en Italie, plusieurs églises funéraires furent fondées par des évêques dans le but d'y être enterrés. On suppose que c'était le cas de l'église de St-Gervais à Genève, édifice qui, du point de vue architectural, est très proche de l'église sédunoise. Pouvons-nous en déduire que l'église de Sous-le-Scex abritait, elle aussi, la sépulture d'un évêque ? Salvius, dont l'épiscopat remonte à la première moitié du V^e siècle et à qui saint Eucher de Lyon a vraisemblablement adressé sa *passio* des Martyrs, en aurait-il ordonné la construction ? L'hypothèse selon laquelle l'église funéraire de Sous-le-Scex aurait abrité des tombes d'évêques n'est pas à exclure ; elle est encore plus vraisemblable après l'installation officielle, vers la fin du VI^e siècle, du siège épiscopal à Sion. Les sépultures aménagées jusque dans les années 600 dans l'annexe absidiale, notamment, et ensuite, au VII^e et au VIII^e siècle, dans la grande abside centrale unifiée, pourraient avoir été celles de dignitaires ecclésiastiques ; elles ne contenaient très probablement que des individus masculins.

Depuis les fouilles des années 1960-1964 effectuées par F.-O. Dubuis dans le secteur ouest de la ville ancienne, sous l'église St-Théodule, on connaît une autre nécropole du Haut Moyen-Age ; elle est constituée d'un corps central auquel on a rajouté une abside funéraire et plusieurs annexes latérales de même fonction. Ce monument a été construit à l'intérieur d'un complexe thermal d'époque romaine en réutilisant des murs qui, par endroits en tout cas, étaient encore conservés en élévation. Quelles particularités la distinguaient-elles de l'église funéraire de Sous-le-Scex ? Cette dernière, du fait de sa monumentalité, était-elle un cimetière plus « noble » ? L'importance d'un édifice ne se mesure pas à l'aune de ses seules dimensions. L'évolution des deux bâtiments montre, au contraire, que l'église funéraire sous St-Théodule a joué un rôle particulier au VIII^e siècle, car, à l'époque carolingienne, une crypte à couloir fut aménagée contre sa façade ouest. Le monument funéraire du Haut Moyen-Age était apparemment devenu un lieu de pèlerinage, fonction qui induisit de nouveaux aménagements.

La question de l'antériorité d'une église par rapport à l'autre reste ouverte. Toutes deux sont constituées d'un corps central avec une abside à destination funéraire et d'annexes latérales, également funéraires. Le bâtiment de St-Théodule reprend la disposition des petits locaux de la construction romaine, comme le premier sanctuaire chrétien du IV^e siècle à Martigny. Ses annexes formaient une suite de pièces dont l'édification ne semble pas suivre un plan programmé. On peut à nouveau évoquer ici l'exemple des monuments funéraires de Salona. L'église de Sous-le-Scex, en revanche, procède d'une toute autre démarche, plus « moderne » ; bien qu'elle ait été construite en plusieurs étapes, son plan, en particulier après l'édification de ses plus récentes annexes, donne l'impression d'une intervention réfléchie et planifiée. Ses dimensions ont introduit une nouvelle échelle de valeur : elle est notablement plus grande que tous les bâtiments consacrés au culte chrétien en Valais connus à ce jour et rivalise, par sa taille, avec les églises du groupe épiscopal de Genève. Par sa grande annexe orientale, elle témoigne en outre d'une nouvelle prise de conscience des chrétiens du lieu.

L'emplacement des trois secteurs funéraires par rapport à la ville n'est certainement pas le fruit du hasard. Selon la tradition antique, ils se situent en périphérie de l'agglomération, en dehors du tissu urbain. Avec les vestiges déjà repérés des *villae suburbanae*, ils forment un demi-cercle autour du chef-lieu de la *civitas Sedunorum*. A la suite de F.-O. Dubuis et d'A. Lugon, on doit en effet placer le centre de cette agglomération dans la partie basse du versant occidental des collines de Valère et de Tourbillon ; ces deux auteurs supposent à cet emplacement la présence d'un centre urbain fortifié, peut-être dès le V^e, mais en tout cas au VI^e siècle. Leur restitution s'appuie sur la présence d'une puissante fondation repérée sous l'église des Jésuites, qu'ils interprètent comme les restes d'une première enceinte de la ville. Nous ne reviendrons pas ici sur l'importance que revêtaient, dans la tradition antique, les relations entre une agglomération, les axes de communications et les nécropoles. C'est dans ces interactions que se manifestait peut-être de la manière la plus évidente les liens entre les vivants et les morts, de même que la volonté de garder vivant le souvenir des ancêtres. Les chrétiens ont pris à leur compte ces rapports et les ont même renforcés. C'est

pourquoi de nombreuses nécropoles se sont développées le long d'axes routiers. A Sous-le-Scex, un chemin, venant de l'agglomération et se dirigeant vers le sud, devait probablement passer au sud-ouest de l'église funéraire. Il ne s'agissait pas de la voie reliant le chef-lieu de la *civitas* au Haut-Valais en remontant le Rhône — cette voie devait se situer, comme plus tard au Moyen-Age, au nord des deux collines —, mais d'un chemin qui permettait de gagner Bramois, sur l'autre rive du fleuve, village au centre duquel un oratoire semble avoir existé au Haut Moyen-Age.

L'église funéraire découverte sous l'église St-Théodule se trouvait, quant à elle, probablement à proximité immédiate du chemin menant dans le Bas-Valais, qui était le principal axe de communication de la vallée. L'extension vers l'ouest de la ville ainsi que le déplacement supposé du centre ecclésial primitif du versant des collines vers la plaine, de l'autre côté de la Sionne, ont considérablement contribué à faire de ce monument funéraire un important lieu de pèlerinage à l'époque carolingienne. On peut aussi penser que cette église de pèlerinage appartenait à ce que l'on appelle une « famille d'églises », c'est-à-dire un complexe de bâtiments comprenant un sanctuaire consacré à la Vierge, l'église dédiée au saint patron protecteur du lieu et un baptistère, comme cela était fréquent, en particulier dans le cadre d'un groupe épiscopal. Que les ossements de l'évêque Théodore n'aient été transférés en ce lieu qu'à l'époque carolingienne, seulement, n'entre pas ici en discussion. Une telle translation n'aurait pas été un cas unique, et ce d'autant plus que la vénération des premiers évêques d'un diocèse, à l'époque carolingienne, a provoqué, en plusieurs lieux, le transfert de leurs ossements dans la cathédrale — ou bien, comme on le suppose dans le cas de Sion — dans une église funéraire toute proche.

Bien que rénovée à grands frais vers 700, l'église funéraire de Sous-le-Scex, située sur un axe d'importance secondaire, perdit rapidement de son importance et fut abandonnée vers la fin du IX^e ou dans le courant du X^e siècle. Un changement d'attitude face au culte des morts amena la levée de l'interdiction des ensevelissements à l'intérieur des agglomérations. De nouveaux cimetières se développèrent autour des églises urbaines et villageoises : les églises funéraires et les nécropoles extérieures furent délaissées. Cette évolution, qui apparaît déjà au VII^e siècle, se généralisa au VIII^e. A Sion, elle provoqua le renoncement de la pratique de l'enterrement au pied de la colline de Valère ; l'église de Sous-le-Scex perdit alors sa raison d'être. Elle ne fut l'objet d'aucune nouvelle affectation qui aurait pu garantir sa survie. La région de Sous-le-Scex n'était pas très propice à une extension de la ville. D'une part, le danger d'inondation était trop considérable et, d'autre part, sa position par rapport aux voies de communication n'était pas des plus favorables. Ainsi, une des causes du destin différencié des deux églises funéraires sédunoises réside peut-être dans leur situation topographique.

L'INTÉRÊT DES FOUILLES DU HAUT MOYEN-ÂGE DE SION, SOUS-LE-SCEX

Le site de Sous-le-Scex a pu être examiné sur une grande surface, ce qui a permis d'étudier les bâtiments dans leur cadre environnemental. Cette situation est particulièrement heureuse et extrêmement rare. Il a ainsi été possible de décrire et d'analyser de manière exemplaire la naissance, le développement, le fonctionnement et l'abandon d'un groupe de constructions étroitement liées au culte des morts. Les deux *memoriae* ne sont pas de simples petits monuments funéraires, analogues à ceux que l'on rencontre fréquemment dans des nécropoles païennes ou chrétiennes ; ils comptent parmi les plus élaborés de ce groupe. L'église funéraire, quant à elle, est un exemple exceptionnellement bien conservé d'un type de bâtiment très répandu dans la période qui s'étend du IV^e au VII^e siècle. On notera particulièrement que les différents stades de son développement n'avaient presque pas été perturbés et qu'en plus aucune nouvelle construction n'avait endommagé les vestiges.

La période considérée ici va de la fin du IV^e au IX^e ou au X^e siècle. C'est à cette époque que la pensée chrétienne supplante la conception du monde de l'Antiquité tardive, évolution qui modifia aussi les rapports entre les vivants et les morts. Si les deux mausolées relèvent encore du culte romain des morts, l'église funéraire, en revanche, témoigne de la diffusion du christianisme. L'érection d'un tel bâtiment était vraisemblablement une des tâches les plus prestigieuses, car nécessitant beaucoup de moyens, d'une institution ecclésiastique en pleine structuration. L'abandon des nécropoles situées à l'extérieur du périmètre urbain au profit de cimetières aménagés autour de l'église paroissiale, à l'intérieur des remparts, correspond également à une évolution caractéristique de l'époque.

L'établissement d'une chronologie relative a été un des aspects parmi les plus importants de l'étude des tombes, car il a permis d'ordonner les différentes formes à l'intérieur d'une évolution typologique. Les marquages de sépultures, par la diversité de leurs variantes et leur bon état de conservation, occupent une place exceptionnelle sur le plan européen. En plus de leur importance matérielle, les tombes sont aussi des témoins significatifs de l'organisation sociale d'une société. Rares sont les sites sur lesquels on a pu distinguer aussi clairement des sépultures et des espaces funéraires privilégiés et aborder des aspects comme le respect envers les défunts, le culte des morts et des reliques, etc. Les offrandes funéraires de Sous-le-Scex sont également de première importance : nous avons là le plus grand ensemble connu à ce jour de mobilier du Haut Moyen-Age découvert en Valais, un complexe parmi les plus volumineux des Alpes occidentales. On a pu ainsi mettre clairement en lumière les lignes essentielles des rites funéraires de la population romanisée, et souligner de nouvelles particularités régionales ou, pour le moins, locales.

Le contexte historique dans lequel les bâtiments de Sous-le-Scex s'insèrent est encore très imparfaitement connu. La célèbre inscription, datée de 377 après J.-C., dans laquelle le gouverneur de la province Pontius Asclepiodotus se déclare apparemment chrétien, montre que la communauté chrétienne avait déjà, à la fin du IV^e siècle, un impact sur l'administration locale, mais n'indique rien quant à son organisation interne. On peut cependant admettre que les deux églises funéraires n'étaient pas les seuls bâtiments dans lesquels les membres de la communauté chrétienne pouvaient se rassembler ; à l'intérieur de la petite ville, ils disposaient certainement d'une église pour les liturgies dominicales. Lorsque, peu après le milieu du VI^e siècle, dans une période de crise généralisée, le siège épiscopal fut transféré de l'ancienne capitale du Valais à Sion, les installations indispensables au ministère de l'évêque devaient assurément déjà exister.

Nos connaissances du site de Sion à l'époque antique tardive et au Haut Moyen-Age ne sont actuellement qu'embryonnaires. Seules, des recherches archéologiques systématiques nous permettront de vérifier nos hypothèses. Des fouilles sur le site de la cathédrale et dans ses alentours, en particulier, donneraient, à n'en pas douter, des résultats déterminants pour la connaissance de l'histoire de la ville et de l'évêché de Sion.

